

RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DES PRIX DE LA VIANDE BOVINE DURANT LA PÉRIODE DU 20 MAI AU 30 AOÛT 2003

**Rapport du Groupe de travail présenté
à la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
madame Françoise Gauthier**

Le 10 octobre 2003

**RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION
DES PRIX DE LA VIANDE BOVINE
DURANT LA PÉRIODE
DU 20 MAI AU 30 AOÛT 2003**

Rapport du Groupe de travail présenté à la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, madame Françoise Gauthier

Le 10 octobre 2003

Le groupe de travail est composé de :

Guy Jacob, président, ex-sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ex-président de la Commission canadienne du lait.

Maurice Doyon, Ph. D., Professeur et chercheur, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval.

Michel Librowicz, Ph. D., Département stratégie des affaires et titulaire de la Chaire Philippe-Pariseault, Université du Québec à Montréal.

Le groupe de travail a sollicité la contribution de deux autres spécialistes en économie agroalimentaire :

Robert Romain, Ph. D., directeur, Centre de recherche en économie agroalimentaire (CRÉA), Université Laval

Jean-Philippe Gervais, Ph. D., Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, chercheur au CRÉA, Université Laval.

Madame Françoise Gauthier,
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Madame la Ministre,

Le comité que vous avez mandaté pour étudier le comportement des prix à l'intérieur de la filière bovine à la suite de la crise déclenchée par la découverte d'une vache malade dans l'Ouest canadien a l'honneur de vous soumettre, par la présente, son rapport.

Le comité tient à souligner l'excellente collaboration de tous les intervenants consultés et à remercier plus particulièrement :

- le MAPAQ et la Fédération des producteurs de bovins pour l'aide apportée à la collecte de données;
- le Conseil canadien des distributeurs en alimentation et les représentants des trois (3) grandes chaînes de distribution alimentaire qui ont contribué à une meilleure compréhension de la situation;
- les représentants d'abattoirs québécois qui ont accepté de nous présenter les particularités de leur industrie;
- finalement, le comité veut exprimer son appréciation pour le travail des deux collaborateurs universitaires Messieurs Jean-Philippe Gervais et Robert Romain de l'Université Laval, qui ont solidement appuyé les membres du comité tout au long des travaux.

Assurés que ce rapport permettra une meilleure compréhension des événements et qu'il répondra à plusieurs interrogations du public, nous vous prions d'agrérer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Guy Jacob, agronome, ingénieur

Maurice Doyon, Ph. D., professeur et chercheur,
Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation,
Université Laval

Michel Librowicz, Ph. D., professeur et chercheur,
École des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN SITUATION	5
2. PROFIL GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE.....	8
2.1 Producteurs	8
2.2 Abattoirs/transformateurs	9
2.3 Grossistes/distributeurs.....	9
2.4 Chaînes/détaillants.....	10
3. PRÉSENTATION DES FAITS	11
3.1 Production, abattage et commerce.....	11
3.1.1 <i>Bovin d'abattage</i>.....	11
3.1.2 <i>Bovin de réforme</i>	16
3.1.3 <i>Veau</i>	18
3.2 Secteur du détail	22
3.2.1 <i>Bœuf</i>.....	22
3.2.1.1 <i>T-bone</i>	23
3.2.1.2 <i>Intérieur de ronde</i>	25
3.2.1.3 <i>Haut de surlonge</i>.....	26
3.2.1.4 <i>Rôti de palette</i>	27
3.2.1.5 <i>Bœuf haché</i>.....	28
3.2.1.5.1 <i>Bœuf haché maigre</i>	29
3.2.1.5.2 <i>Bœuf haché mi-maigre</i>.....	30
3.2.1.6 <i>Panier de consommation avec bœuf haché</i>	31
3.2.1.7 <i>Panier de consommation sans bœuf haché</i>	34
3.2.1.8 <i>Sommaire</i>	37
3.2.2 <i>Vache de réforme</i>.....	38
3.2.3 <i>Veau</i>	38
3.2.3.1 <i>Côtelettes de veau</i>	38
3.2.3.2 <i>Escalopes de veau</i>	40
3.2.3.3 <i>Rôti de veau</i>.....	41
3.2.3.4 <i>Veau haché</i>.....	42
3.2.3.5 <i>Sommaire</i>	43
3.2.4 <i>Autres viandes</i>.....	44
3.2.4.1 <i>Poulet</i>	44
3.2.4.2 <i>Porc</i>	45
3.2.4.3 <i>Sommaire</i>	45

4. ANALYSE DES RÉSULTATS.....	47
4.1 Production, transformation et commerce.....	47
4.1.1 Première phase (20 mai - 18 juin)	47
4.1.2 Deuxième phase (19 juin - 8 août).....	49
4.1.3 Troisième phase (9 août - 31 août)	51
4.1.4 Sommaire.....	52
4.2 Marché du détail.....	54
4.2.1 Constats.....	54
4.2.2 Discussion générale.....	54
4.2.3 Évaluation des constats.....	57
4.2.4 Sommaire de la section.....	62
5. CONCLUSION	64
6. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES.....	69
Annexe A – Graphiques secondaires.....	71

1. MISE EN SITUATION

Depuis la crise qui a ébranlé le Royaume-Uni et le continent européen en 1996, l'opinion publique des pays industrialisés est particulièrement sensible à tout nouveau cas confirmé d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (maladie de la vache folle). Après que le gouvernement britannique ait nié pendant 10 ans tout lien entre l'ESB et une maladie dégénérative du cerveau entraînant inévitablement le décès, connue sous le nom de la maladie Creutzfeld Jacob, le ministre britannique de la santé, Stephen Dorell, déclarait le 20 mars 1996 au Parlement :

« Le comité parlementaire conclut que les dix patients de moins de 42 ans atteints de la maladie Creutzfeld Jacob ont été exposés à des produits bovins contaminés par l'agent de l'ESB¹. »

À la suite de cette déclaration, la confiance des consommateurs au Royaume-Uni et même de tout le continent européen face aux produits de viande bovine fut ébranlée, résultant en un impact négatif très important sur le prix et la consommation de bœuf. Cette crise, bien qu'europeenne, a également affecté la perception des consommateurs, producteurs et gouvernements de l'ensemble du monde.

Entre la déclaration britannique du 20 mars 1996 et jusqu'à tout récemment, aucun cas d'épizootie ou d'ESB n'avait été déclaré en Amérique du Nord. Or, le 20 mai 2003 en Alberta, une vache de boucherie de six ans présentant des symptômes de pneumonie testait positivement à l'ESB. Bien que le seul cas confirmé d'ESB au Canada n'ait pas entraîné d'épizootie comme au Royaume-Uni, la filière bovine canadienne a subi et continue de subir d'importantes répercussions.

Les turbulences de marché vécues par la filière bovine canadienne après la découverte d'un seul cas d'ESB sont dues essentiellement à la fermeture des marchés d'exportation. En effet, les États-Unis ont immédiatement imposé un embargo sur toutes les importations de viande et de bovins en provenance du Canada. D'autres pays importateurs, tels le Mexique, le Japon, la Russie et la Corée, ont également emboîté le pas.

1 *BSE in Europe*, Harvard Business School, Cas # 1-597-036, septembre 1996. Traduction libre.

Le Canada est un pays fortement axé sur l'exportation dans le secteur bovin. En 2002, les exportations totales (bœuf vivant et viande) atteignaient 4 milliards de dollars, dont 87 % vers les États-Unis. Près de 70% de la production bovine canadienne sont exportés sous une forme ou une autre sans inclure l'exportation de veaux d'embouche². Il en résulte que la fermeture des frontières a grandement affecté et modifié le fonctionnement de la filière. Plusieurs intervenants ont perdu accès, du jour au lendemain, à une part significative de leur marché, et d'importants surplus se sont accumulés au pays.

Contrairement à ce qui est survenu en Europe, la consommation canadienne a été peu affectée³; l'absence d'épidémie étant probablement un facteur déterminant. Toutefois, les producteurs de bovins canadiens ont rapidement fait face à une baisse importante des prix, alors que les prix de détail pour la viande bovine affichaient une certaine stabilité, irritant du fait les producteurs. Au Québec, notamment, les producteurs ont attiré l'attention des médias et des consommateurs sur cette situation en effectuant des ventes de viande directement aux consommateurs à des prix inférieurs à ceux des chaînes d'alimentation⁴. Le tapage médiatique qui a accompagné ces manifestations a laissé, dans l'opinion du public et des producteurs de bœuf, certaines perceptions⁵ :

- Ø le prix de détail de la viande bovine n'a pas réagi de la même façon au Québec que dans le reste du Canada;
- Ø le prix de détail de la viande bovine au Québec n'a pas baissé à la suite de la crise;
- Ø les importations de viande de bœuf des États-Unis ont augmenté pendant la crise;
- Ø les intermédiaires entre le producteur et le consommateur profitent de la situation pour s'enrichir au détriment des producteurs et des consommateurs québécois.

C'est dans ce contexte que la Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec décidait de mettre sur pied un comité spécial d'experts pour étudier plus en profondeur la situation et rétablir les faits si nécessaire. Le mandat du comité est le suivant :

² USDA Aphis, 2003; Can-Fax, 23 mai 2003.

³ Canadian Cattle Buyer, 4 juillet 2003. Les données de la firme AC Nielsen soutiennent également cet énoncé.

⁴ Crise de la vache folle, les producteurs s'organisent, La Terre de chez nous, semaine du 7 août 2003, p. 4.

⁵ Où est allé l'argent de l'embargo?, La Terre de chez nous, semaine du 14 août 2003, p. 4. Le Québec ne profite pas des réductions, Cyberpresse.ca, 9 août 2003.

- 1. Mesurer et expliquer les écarts de prix moyen hebdomadaire dans les grandes chaînes d'alimentation pour une sélection de produits de viande bovine entre le Québec et les provinces, et ce, pour une période s'étendant du 20 mai au 31 août 2003.**
- 2. Expliquer pourquoi, en tenant compte du réseau de commercialisation et des pratiques en vigueur, la baisse substantielle des prix payés aux producteurs de bovins ne se traduit pas par une baisse sensible des prix au détail des produits de viande bovine pour les consommateurs du Québec.**

Le présent rapport est essentiellement divisé en quatre sections principales. La première section fournit une brève description du profil de l'industrie bovine au Canada et au Québec. La section suivante présente, à l'aide de statistiques, certains faits relatifs à l'évolution des prix et des volumes. La troisième section présente une analyse de la situation en s'appuyant sur un grand nombre de statistiques, de nombreuses publications et plusieurs rencontres avec différents intervenants de la filière bovine. Cette analyse est présentée en relation avec les trois principales phases de la crise, soit :

- Ø du 20 mai 2003 au 18 juin 2003; cette première phase couvre la période de l'annonce du cas de vache folle à l'annonce du programme fédéral-provincial pour le redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB;**
- Ø du 19 juin 2003 au 8 août 2003; la phase 2 se termine avec l'annonce du gouvernement des États-Unis de la levée partielle de l'embargo sur les produits de bœuf et de veau canadiens;**
- Ø du 9 août 2003 au 31 août 2003; la phase 3 se termine avec l'expiration de la participation du gouvernement fédéral au programme d'aide au redressement de l'industrie et elle correspond à la fin de la période couverte par le mandat.**

Le comité présente ensuite ses conclusions suivies de remarques complémentaires relatives au mandat.

2. PROFIL GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE

Les principaux intervenants de la filière bovine au Canada sont représentés à la Figure 1 ci-dessous.

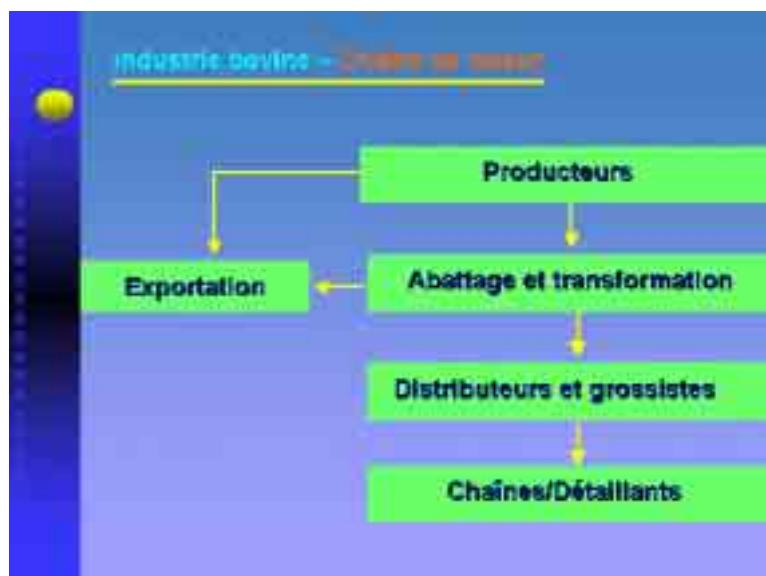


Figure 1. Schéma de la filière bovine au Canada

2.1 Producteurs

La production de viande bovine au Canada est composée de trois grands secteurs, la production d'animaux de type de boucherie (taures et bouvillons d'abattage), d'animaux de type laitier, principalement de bovins de réforme, ainsi que la production de veaux lourds, soit les veaux de lait et les veaux de grain.

La production d'animaux de type de boucherie représente le volet le plus important avec quelque 3,7 millions de têtes. L'Alberta domine largement cette production avec plus de 70 % des animaux produits dans cette catégorie. Le Québec, avec une production d'environ 150 000 têtes, représente moins de 5 % de toute la production canadienne. La viande provenant de ce type d'animaux est principalement celle que l'on retrouve dans les comptoirs des chaînes d'alimentation.

Une partie de la production de bovins de boucherie est exportée surtout aux États-Unis sous forme d'animaux vivants, soit plus de 750 000 bêtes en 2002. De ce nombre, un peu plus de 2 500 proviennent du Québec.

Le secteur du bovin de réforme dans l'Est du Canada est principalement constitué de vaches laitières et il est principalement concentré en Ontario et au Québec. La plus grande partie de ces animaux est abattue dans un abattoir québécois qui manipule, en moyenne, environ 3 000 têtes par semaine. Le secteur du bovin de réforme représente environ 15 % de l'ensemble des abattages de bœuf au Canada. **La viande provenant des vaches de réforme se retrouve rarement dans les comptoirs de vente de viande au détail, mais trouve principalement ses débouchés dans le réseau de la restauration rapide et des institutions telles que les hôpitaux, les prisons, les écoles, etc.**

La production et l'abattage de veaux lourds, veaux de lait et veaux de grain, sont largement concentrés au Québec. Sur un total de près de 300 000 veaux abattus au Canada en 2002, près de 220 000 l'ont été au Québec, soit près de 75 % du total. Au Québec, environ 60 % des veaux sont finis comme veaux de lait et le reste comme veaux de grain. Soixante pour cent de la production québécoise de veaux de lait sont exportés tandis que 40 % de la production de veaux de grain sont dirigés vers l'Ontario ou vers les États-Unis. La vente de viande de veaux ne représente toutefois qu'environ 2 % de toute la viande bovine consommée au Québec.

2.2 Abattoirs/transformateurs

Près de 80 % de toute la production canadienne sont abattus dans les deux grands abattoirs d'Alberta, Cargill Limited à High River et Lakeside Packers Ltd. à Brooks. Ces deux entreprises appartiennent aux grandes multinationales américaines Cargill et IBP-Tyson. Les abattages en Ontario représenteraient quelques 10 000 têtes par semaine. Le principal abattoir ontarien (Better Beef à Guelph) reçoit, outre la production de cette province, près de 75 % des bouvillons engrangés au Québec. Un seul abattoir québécois (Les Abattoirs Z. Billette Inc. à St-Louis de Gonzague) manipule environ 600 à 700 bêtes par semaine comparativement à plus de 60 000 bêtes par semaine pour les abattoirs de l'ouest.

2.3 Grossistes/distributeurs

La structure de la filière bovine au Canada est fortement concentrée et intégrée en aval puisque les principaux intervenants jouent à la fois le rôle de grossistes/distributeurs et de détaillants. C'est ainsi que des filiales spécialisées de Provigo-Loblaw, Métro et Sobey's-IGA agissent en tant que fournisseurs pour les magasins corporatifs et leurs bannières respectives.

Ce secteur comprend aussi plusieurs distributeurs indépendants dont les plus importants sont Lauzon, Chatel, Uni-Food et CNC.

2.4 Chaînes/détaillants

En 2001, les ventes au détail des produits alimentaires au Canada se sont élevées à 74,6 milliards de dollars. Il s'agit donc d'un secteur très important qui est toutefois mature et généralement saturé. Les entreprises évoluent dans un environnement en croissance lente puisque, durant les six dernières années, les ventes n'ont augmenté qu'en moyenne annuelle de 3,4 % alors que le taux d'inflation dans le secteur alimentaire se situe entre 1 et 2 %. Les supermarchés qui comptent pour 75 % des ventes alimentaires au détail ont subi les contrecoups du ralentissement de l'évolution démographique, de la concurrence intense de formats alternatifs (entrepôts-clubs, Wal-Mart et Costco) et des changements dans les habitudes alimentaires des consommateurs. Le secteur a connu un mouvement d'acquisition et de consolidation accentué en 1998 par l'acquisition de Provigo par Loblaw's et l'acquisition du groupe Oshawa, propriétaire de IGA, par Sobey's (Empire Group).

Loblaw, dont le siège social se trouve à Toronto, occupe la première place dans toutes les provinces canadiennes. Les parts de marché des autres joueurs varient considérablement selon les régions. C'est ainsi que la part de marché de Métro est très importante dans la province de Québec, celle de Sobey, dans les Maritimes, et celle de Safeway, dans l'Ouest canadien. Au Québec, les trois grands épiciers (Provigo-Loblaw, Métro et Sobey's-IGA) contrôlent environ 80 % du marché et ils sont en concurrence constante pour maintenir ou accroître leurs parts de marché respectives.

Les grandes chaînes d'alimentation, responsables de la vente aux consommateurs de la très grande majorité des coupes de viande vendues au Québec, s'approvisionnent principalement auprès des grands abattoirs de l'ouest ou de l'Ontario pour la viande provenant d'animaux de type de boucherie et des abattoirs du Québec pour la viande de veaux. Certaines coupes de bœuf peuvent périodiquement provenir de distributeurs indépendants ou d'importation en provenance des États-Unis et/ou d'autres pays, selon les disponibilités et les prix des pièces recherchées.

3. PRÉSENTATION DES FAITS

Cette section présente, de façon objective en utilisant les meilleures sources de données disponibles, l'évolution récente des principales variables économiques de la filière bovine au Canada et, en particulier, au Québec, en Ontario et en Alberta. L'Ontario et l'Alberta ont été retenues pour les raisons suivantes. L'Ontario est la province la plus populeuse au Canada, et la majorité des bovins produits au Québec y sont abattus. Par ailleurs, l'Alberta est de loin la plus importante province productrice de viande bovine, et les deux plus importants abattoirs du pays y sont localisés.

La première sous-section contient l'information touchant la production et la transformation du bœuf et du veau, tandis que la seconde porte exclusivement sur l'évolution des prix de détail de différentes coupes de bœuf et de veau dans les trois provinces sous étude. Notons que la présente section est descriptive et qu'elle ne comporte pas d'analyse; cette dernière faisant l'objet de la section quatre.

3.1 Production, abattage et commerce

3.1.1 Bovin d'abattage

La Figure 2 présente l'évolution du prix moyen hebdomadaire du bovin d'abattage au Québec, en Ontario, en Alberta et aux États-Unis du début janvier à la fin août 2003. Avant le 20 mai, il n'existait aucune barrière commerciale entre les deux pays, et l'évolution similaire des prix au Canada et aux États-Unis traduisait une forte intégration de ces deux marchés. La fermeture des frontières à l'importation de bœuf du Canada le 20 mai dernier a fait en sorte que les prix du bovin d'abattage au Canada n'ont cessé de décroître jusqu'à la fin juillet. En fait, de la fin mai à la dernière semaine de juillet, les prix ont baissé de près de 65 % à 70 % selon la province. Ils se sont par ailleurs stabilisés à ce bas niveau au Québec en août, tandis qu'ils ont remonté quelque peu dans les deux dernières semaines d'août en Ontario et en Alberta. Le prix du bovin d'abattage aux États-Unis a maintenu une tendance à la hausse durant les trois mois d'été atteignant des niveaux records⁶.

⁶ Cattle Fax, 5 septembre 2003.

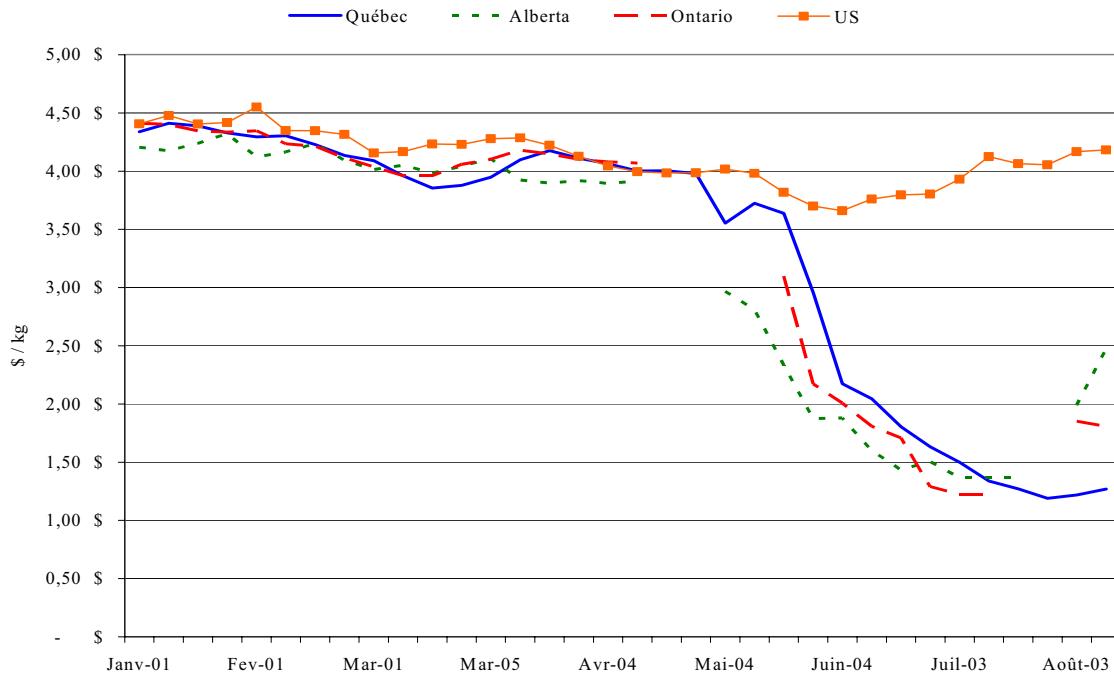


Figure 2. Prix hebdomadaire du bouvillon d'abattage au Québec, en Ontario, en Alberta et aux États-Unis de janvier à août 2003 (\$Can/kg, prix carcasse)

Source : CanFax, Cattle Fax et FPBQ. Compilation par la FPBQ.

Les abattages dans les établissements sous inspection fédérale ou provinciale au Canada ont fortement diminué au début de la crise, soit en mai et en juin (Figure 3). En juin, les abattages étaient de 48 % inférieurs à ceux d'avril alors que la moyenne des abattages en mai et en juin était 48 % plus faible que l'année précédente. Les abattages du Québec n'auraient cependant pas diminué autant que dans le reste du Canada selon la FPBQ. La Figure 4 rapporte les livraisons hebdomadaires de la première semaine de janvier à la dernière d'août pour les années 2002 et 2003. On n'observe pas de baisse importante à la suite du 20 mai 2003. En juillet, les abattages ont augmenté de 90 % au Canada par rapport à juin, surtout en Alberta, où ils ont doublé tout en étant inférieurs à l'année précédente. En août, ils sont demeurés élevés; au même niveau que l'année précédente.

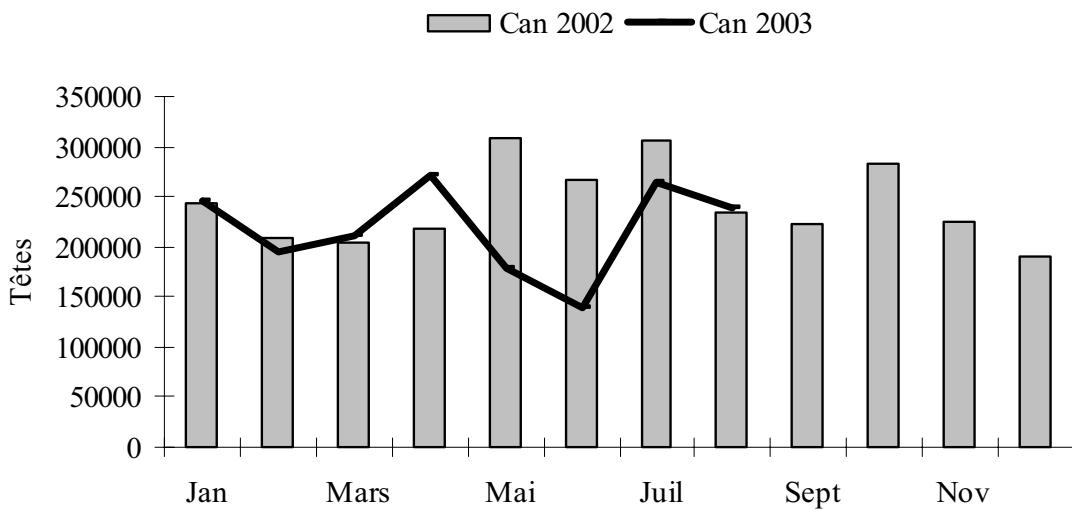


Figure 3. Abattages mensuels de bovins au Canada dans les établissements sous inspection fédérale ou provinciale en 2002 et 2003

Source : CanFax

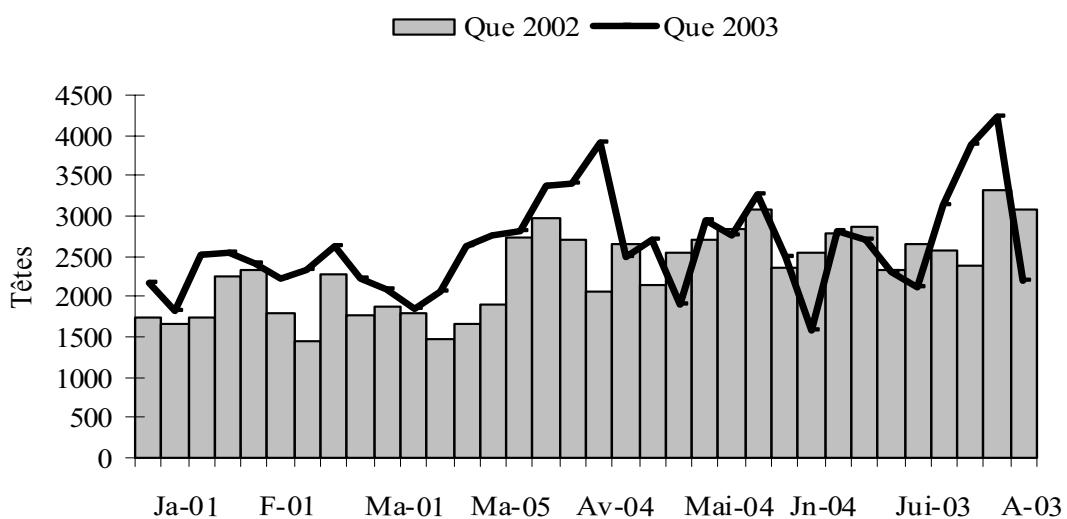


Figure 4. Livraisons hebdomadaires de bovins d'abattage par les producteurs du Québec de janvier à août 2002 et 2003

Source : FPBQ

La Figure 5 présente l'évolution du prix de gros de la carcasse de bovin⁷ au Québec. On note que la diminution importante de ce prix est survenue deux à trois semaines plus tard que celle observée dans le prix à la ferme, soit à partir de la troisième semaine de juin. Entre la deuxième de juin et la troisième semaine de juillet, le prix de gros a diminué de 18 % et il s'est maintenu à ce niveau jusqu'à la fin août.

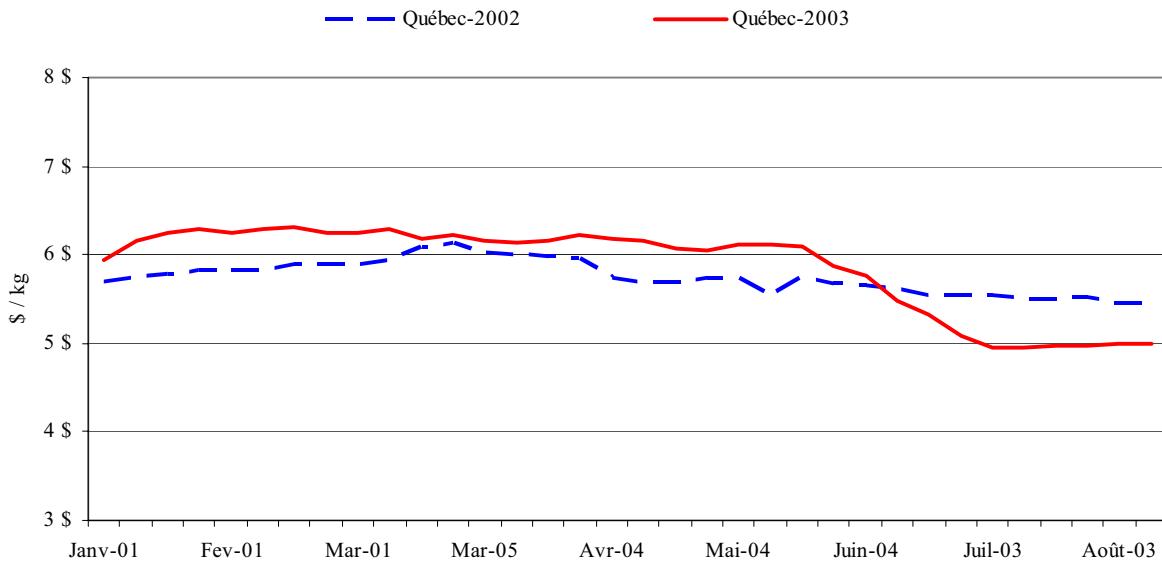


Figure 5. Prix hebdomadaire de gros du bovin d'abattage au Québec, 2002 et 2003 (\$/kg, prix carcasse)

Source : AAC et compilation des auteurs

La Figure 6 présente l'évolution des inventaires depuis le 1^{er} janvier 2002. Notons que l'année 2002 est représentative des dernières années puisque les inventaires ont oscillé entre 25 000 et 30 000 tonnes métriques depuis 1999, sauf à de rares occasions. Les inventaires ont atteint un niveau record de 48 000 tonnes métriques au 1^{er} septembre dernier.

⁷ Le prix de gros de la carcasse est obtenu en pondérant les prix de gros de différentes coupes publiés par AAC à chaque semaine dans la Revue du marché des bestiaux. Ces prix moyens sont obtenus auprès d'un minimum de trois grossistes au Québec, mais non auprès des chaînes d'alimentation qui s'approvisionnent directement aux abattoirs. Aucun prix de gros n'est disponible pour les autres provinces. Les coefficients de pondération des prix des coupes nous ont été fournis par M. Denis Perron du Bureau de l'information sur le bœuf, en tenant compte du fait que plusieurs coupes rapportées par AAC ne sont presque plus transigées, soit en ne les retenant pas dans les calculs. En fait, les coupes retenues et leur coefficient de pondération sont les suivantes : Côtes 12 %, Bloc d'épaule 28%, Pointe de poitrine 5 %, Poitrine complète 6 %, Croupe courte 25%, Longe courte 9 %, Surlonge 7 %, Flanc 5 %, Jarre, 3 %.

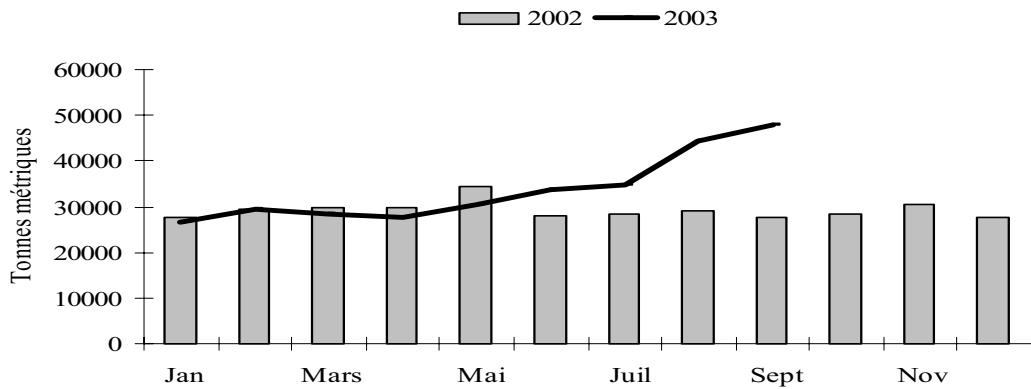


Figure 6. Inventaires mensuels de viande de bœuf congelée en entrepôt frigorifique au Canada, début du mois, 2002 et 2003

Source : Revue du marché des bestiaux

Finalement, les données sur le commerce des viandes ont également été grandement affectées. Les exportations de viande et de bestiaux ont cessé dès le déclenchement de la crise. En ce qui a trait aux importations, la Figure 7 montre qu'elles ont été significativement plus élevées qu'au cours de l'année précédente de mars à juillet. Elles ont cependant diminué en juillet comparativement à juin, et elles ont continué à diminuer en août alors qu'elles revenaient au même niveau que l'an dernier. Cette diminution substantielle des importations en juillet et en août est due, en partie, au fait que le gouvernement du Canada rejetait toutes les demandes de licences d'importation de bœuf et de veau hors-ALENA reçues après le 9 juillet 2003.

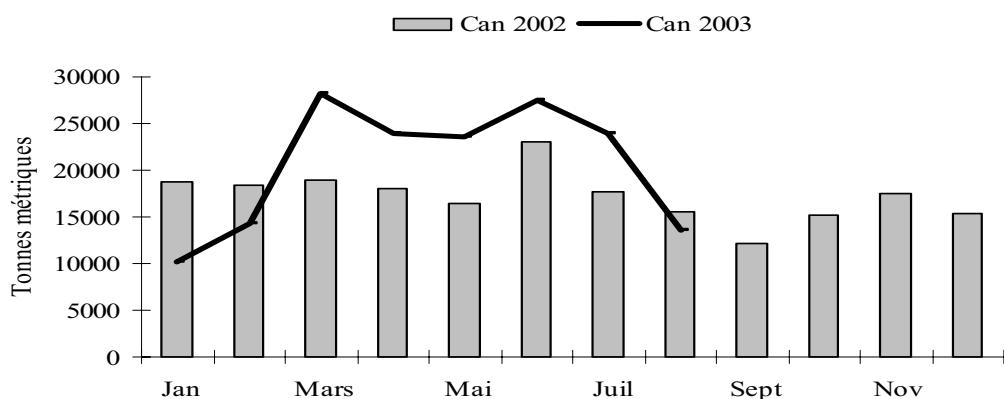


Figure 7. Importations mensuelles de viande de bœuf de toute origine en 2002 et de janvier à août 2003

Source : Revue du marché des bestiaux

3.1.2 Bovin de réforme

La Figure 8 présente l'évolution du prix hebdomadaire du bovin de réforme au Québec de janvier à août 2002 et 2003. Ce prix a chuté de façon similaire au prix du bovin d'abattage : entre la troisième semaine de mai et la dernière semaine de juillet, le prix a diminué de près de 70 % et il est demeuré à ce niveau depuis la fin juillet.

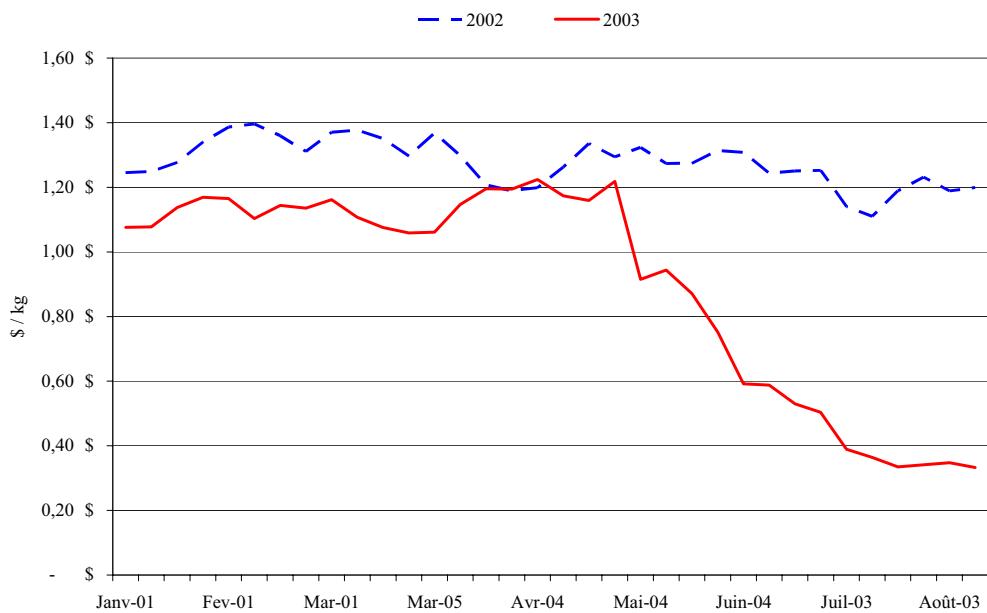


Figure 8. Prix moyen hebdomadaire du bovin de réforme au Québec de janvier à août 2002 et 2003

Source : CanFax, Cattle Fax et FPBQ. Compilation par la FPBQ.

Les abattages dans les établissements sous inspection fédérale ou provinciale ont fortement diminué au Canada au début de la crise, soit en mai et en juin (Figure 9). En fait, les abattages en juin représentaient moins de 25 % des abattages réalisés en avril. En août, les abattages ont repris mais leur niveau n'a atteint que 21 300 têtes, soit moins de 50 % du niveau atteint en avril. L'augmentation des abattages en juillet et en août a cependant été beaucoup plus forte au Québec que dans le reste du Canada tel que le montre la Figure 10. Le Québec abat environ 30 % des bovins de réforme au plan canadien, et, en août, les quantités abattues étaient revenues à leur niveau habituel⁸.

⁸ Notons que les abattages rapportés à la Figure 10 pour le Québec incluent les abattages des provinces atlantiques qui ne sont pas rapportés séparément dû au faible volume.

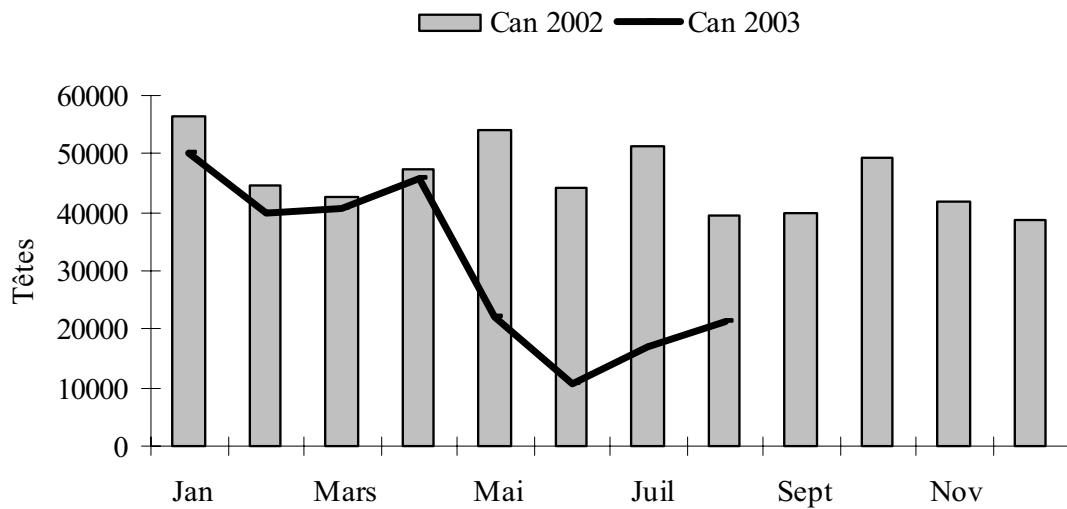


Figure 9. Abattages mensuels de bovins de réforme au Canada dans les établissements sous inspection fédérale ou provinciale, 2002 et 2003

Source : CanFax

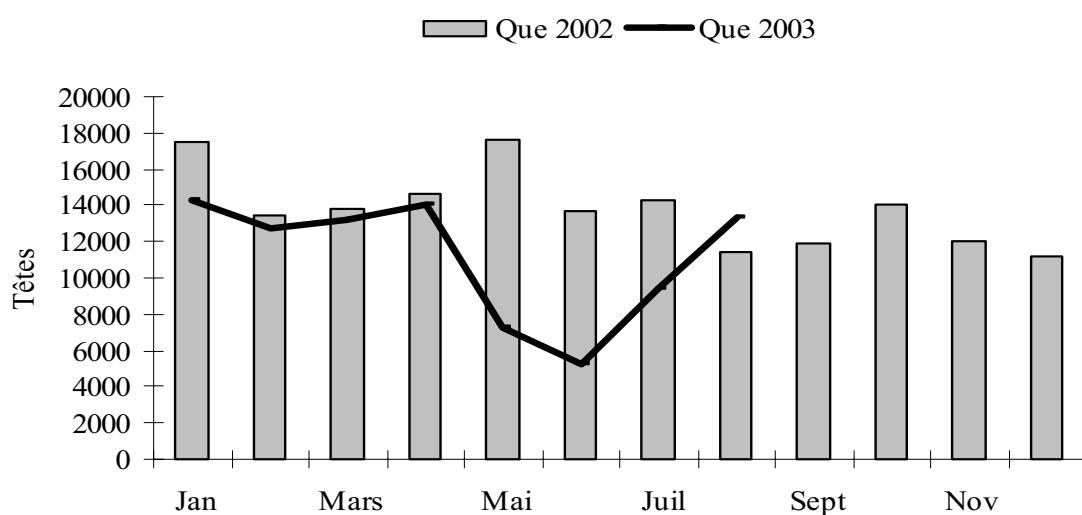


Figure 10. Abattages mensuels de bovins de réforme au Québec dans les établissements sous inspection fédérale ou provinciale, 2002 et 2003

Source : CanFax

3.1.3 Veau

La production de veaux lourds au Québec comprend deux catégories : le veau de grain et le veau de lait. La Figure 11 présente l'évolution des prix du veau de grain au Québec tandis que la Figure 12 présente celle des livraisons des producteurs du Québec pour la période du 1^{er} janvier au 31 août, 2002 et 2003. Le prix du veau de grain a fléchi quelque peu au lendemain de la crise, mais il est demeuré au-dessus de 3,00 \$/kg jusqu'à la troisième semaine de juin (Figure 11). Il a cependant diminué de 32 % la dernière semaine de juin et il s'est maintenu très bas jusqu'à la deuxième semaine d'août. On a observé une légère remontée au cours des trois dernières semaines d'août. D'autre part, les livraisons ne semblent pas avoir été affectées par la crise (Figure 12).

La situation dans le veau de lait a été quelque peu différente de celle du veau de grain. La Figure 13 rapporte que le prix a chuté dès la dernière semaine de mai et, en termes relatifs, la chute a été plus sévère que dans le veau de grain : depuis la fin juin, le prix s'est maintenu à environ 40 % du prix en vigueur en mai. Quant aux livraisons, elles ont chuté de façon draconienne à la fin mai et au début juin, mais elles ont, par la suite, remonté à leur niveau normal à la fin juin (Figure 14).

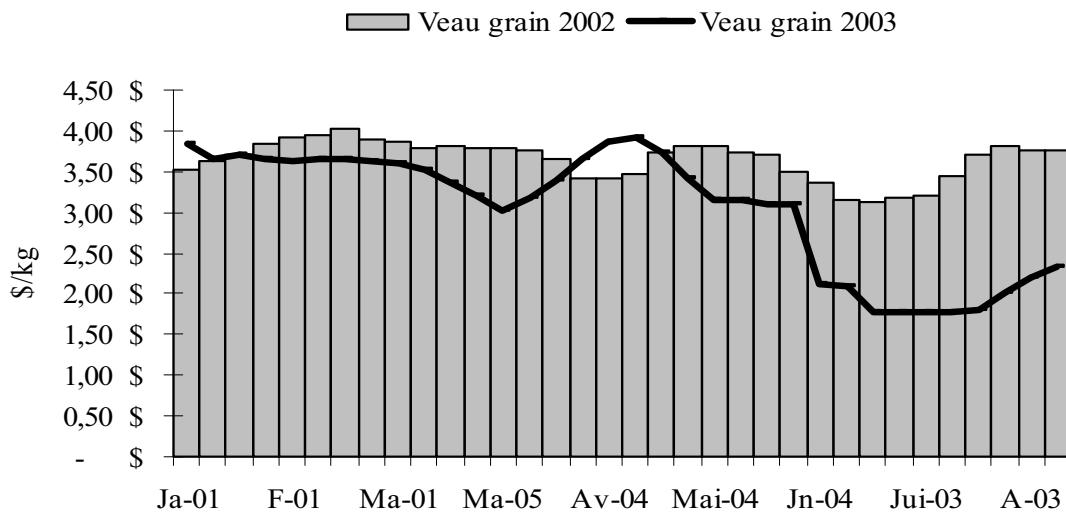


Figure 11. Prix moyen hebdomadaire du veau de grain au Québec de janvier à août 2002 et 2003

Source : FPBQ

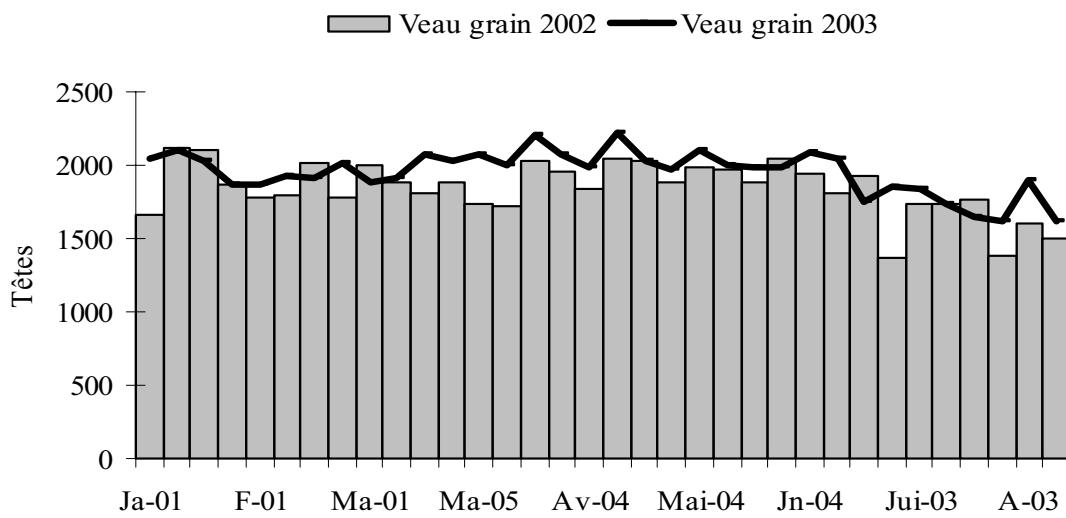


Figure 12. Livraisons hebdomadaires de veaux de grain par les producteurs du Québec de janvier à août 2002 et 2003

Source : FPBQ

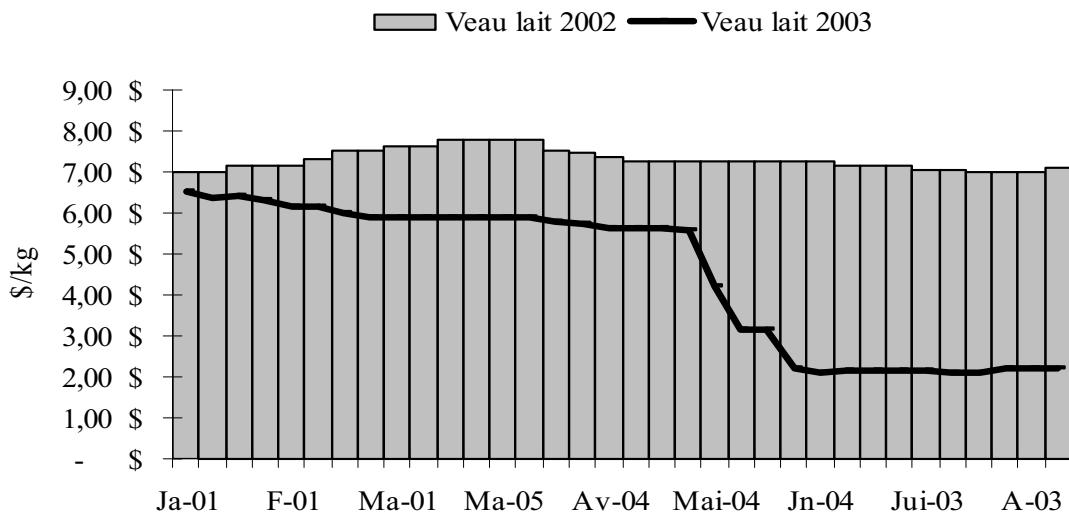


Figure 13. Prix moyen hebdomadaire du veau de lait au Québec de janvier à août 2002 et 2003

Source : FPBQ

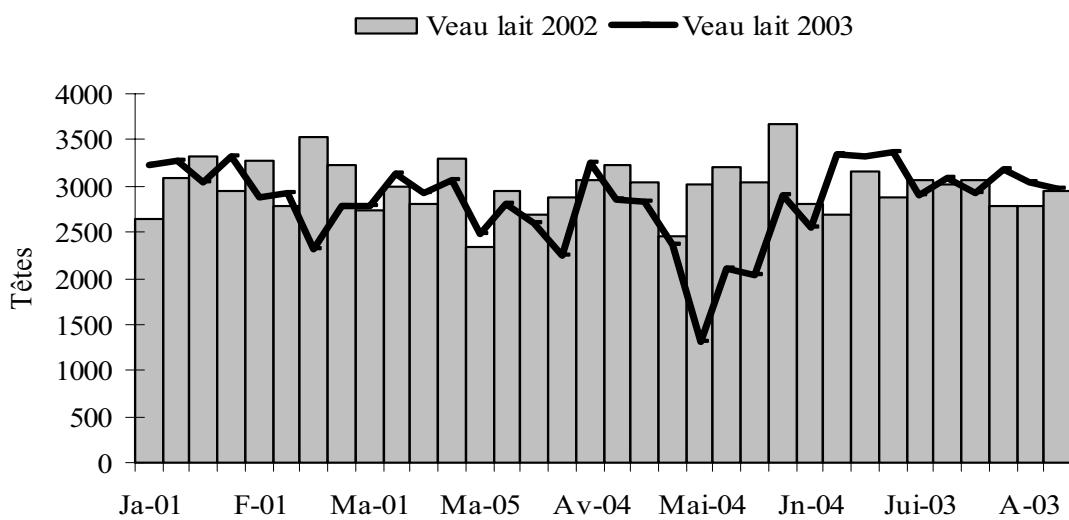


Figure 14. Livraisons hebdomadaires de veaux de lait par les producteurs du Québec de janvier à août 2002 et 2003

Source : FPBQ

Mentionnons que la production de veau se fait principalement au Québec et, dans une moindre mesure, en Ontario. La principale raison est que cette production utilise des veaux de race laitière, et la production laitière est principalement concentrée au Québec et en Ontario. L'abattage est également concentré au Québec tel que le montre la Figure 15. En 2002, 75 % des veaux étaient abattus au Québec, et ce pourcentage a augmenté à 85 % en 2003.

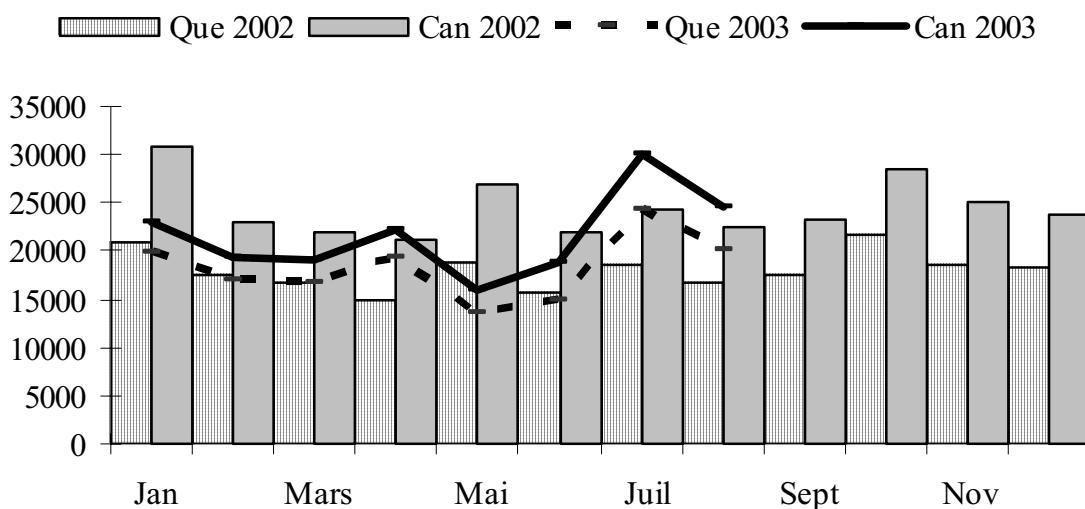


Figure 15. Abattages mensuels de veaux au Québec et au Canada dans les établissements sous inspection fédérale ou provinciale, 2002 et 2003

Source : CanFax

La Figure 16 présente l'évolution des inventaires depuis le 1^{er} janvier 2002. Ils ont augmenté tout au cours de l'été 2003 et, au 1^{er} septembre, ils atteignaient un niveau record de 2 900 tonnes métriques, soit le double de l'an dernier.

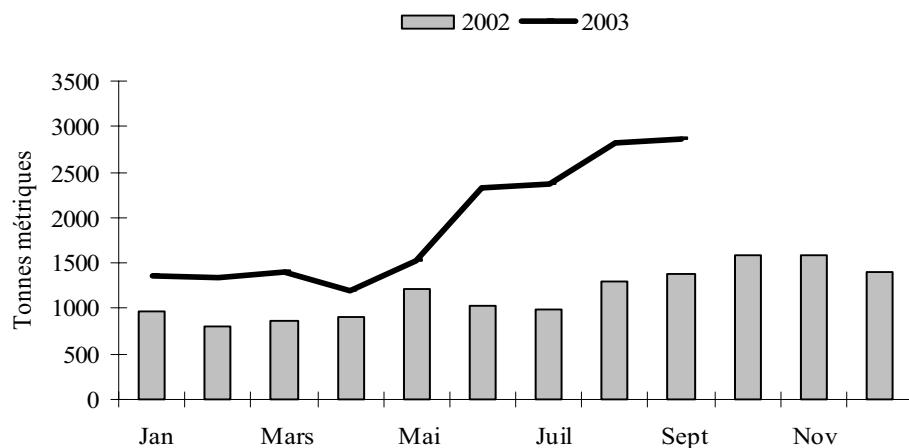


Figure 16. Inventaires mensuels de viandes de veau congelées en entrepôt frigorifique au Canada, début du mois, 2002 et 2003

3.2 Secteur du détail

L'objectif de cette sous-section est de présenter les mouvements des prix au détail de la viande de bœuf au Québec et de comparer ces mouvements entre les trois provinces Québec - Ontario - Alberta. Cette sous-section se divise en quatre parties différentes. Premièrement, les mouvements des prix au détail de la viande de bœuf sont illustrés. Une brève discussion entourant le marché de détail pour les produits issus des bovins de réforme constitue la deuxième partie. Troisièmement, les mouvements des prix au détail de quelques coupes de viande de veau sont présentés. Finalement, les mouvements des prix au détail des autres principales viandes offertes aux consommateurs sont illustrés. Toutes les données présentées dans cette sous-section proviennent de la firme AC Nielsen.

3.2.1 Bœuf

Les médias ont fait état des faibles prix à la ferme pour les bouvillons vendus aux abattoirs, alors que les prix au détail ne semblaient pas suivre la même tendance⁹. Il a par ailleurs été

⁹ D'où vient le bœuf?, Le Nouvelliste, 30 août 2003. Les Consommateurs ne décolèrent pas, La Tribune, 28 août 2003. À Qui profitent la baisse du prix du bœuf ?, Le Soleil, 9 août 2003.

avancé par certains médias québécois que les prix au détail sur le marché québécois étaient généralement plus élevés que sur le marché au détail de certaines provinces canadiennes¹⁰. Il est donc primordial de vérifier ces affirmations et, ainsi, d'établir les faits. Les données utilisées pour comparer les prix de différentes viandes entre les provinces proviennent de la firme AC Nielsen. Les coupes de viandes de bœuf retenues sont : le steak T-Bone ou aloyau; l'intérieur de ronde; le haut de surlonge; le rôti de palette; le bœuf haché de catégorie maigre et le bœuf haché de catégorie mi-maigre. **Les données représentent le prix hebdomadaire moyen par kilo payé par les consommateurs pour ces coupes de viande emballées en magasin.**

Ce prix moyen est obtenu par une méthode d'échantillonnage de supermarchés à travers le Canada. L'échantillon est divisé en différentes strates ou cellules géographiques pour s'assurer d'une représentation statistique valable de la population globale du Canada. Au Québec, les bannières IGA, Métro, Super C, Loblaws, Provigo, Maxi et autres sont représentées dans l'échantillon. Le choix des supermarchés sélectionnés pour participer à l'enquête d'AC Nielsen est effectué en fonction de la bannière du supermarché.

3.2.1.1 T-bone

La Figure 17 présente l'évolution du prix au détail hebdomadaire du T-bone de janvier à la première semaine de septembre 2003. L'axe horizontal de toutes les figures de cette section représente les semaines de la période sous étude. Une semaine représente les données collectées du dimanche au samedi. À l'étude du graphique, il est difficile de déterminer si le prix moyen payé par les consommateurs québécois est significativement différent du prix moyen payé par les consommateurs des autres provinces¹¹. Des tests statistiques indiquent que les prix varient davantage en Ontario et au Québec qu'en Alberta. Comme illustré à la Figure 17, le prix de cette coupe ne semble pas avoir été affecté par le déclenchement de la crise ou dans les semaines qui ont suivi.

¹⁰ Le Québec ne profite pas des réductions, Cyberpresse.ca, 19 août 2003. La Chute des prix du bœuf est amorcée en Alberta, Le Droit, 5 juillet 2003.

¹¹ Les termes « statistiquement significatif » ou « significativement » réfèrent à un intervalle de confiance de 95%.

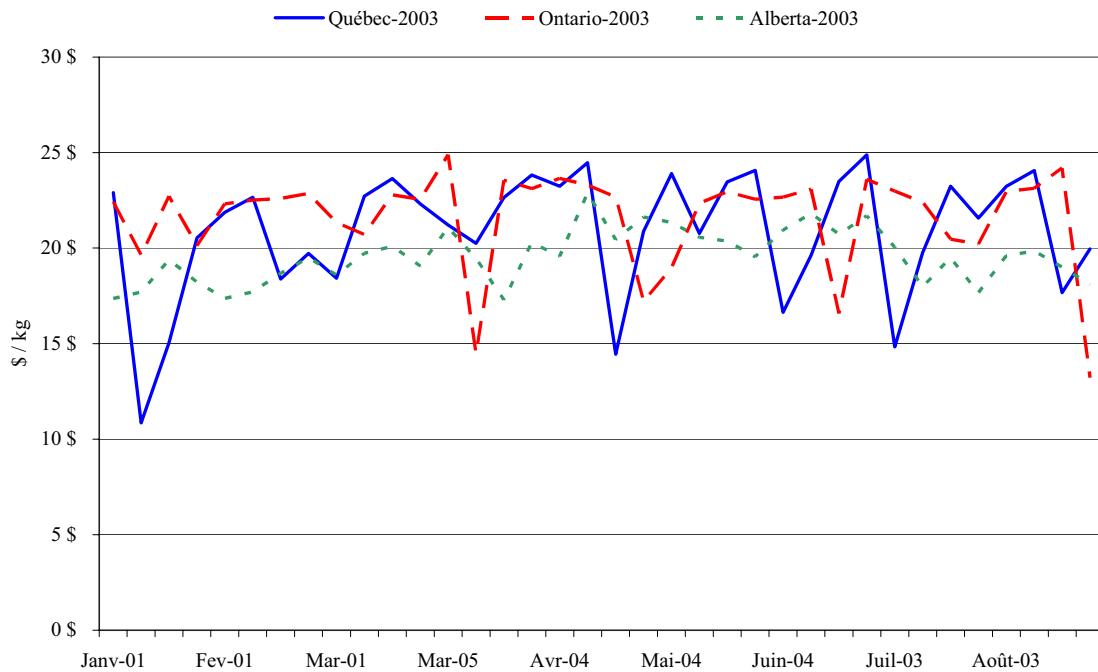


Figure 17. Évolution du prix hebdomadaire moyen du T-bone et l'ayolau en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

L'analyse des données avant la période de crise, soit du début janvier à la deuxième semaine de mai, montre que le prix moyen du T-bone était plus élevé sur le marché ontarien que sur le marché québécois. Par ailleurs, il était moins élevé sur le marché albertain que sur le marché québécois. Cependant, ces différences de prix n'étaient pas significatives au plan statistique. Pour la période après la crise, soit de la troisième semaine de mai au début septembre, les résultats sont similaires : il n'y avait pas de différence significative entre les provinces pour ce qui est du prix moyen du T-bone.

Il est aussi intéressant de comparer les prix de détail des coupes de viande de bœuf en 2002 et en 2003. La Figure 33 à l'annexe A compare l'évolution des prix de détail hebdomadiers du T-bone au Québec de janvier à la première semaine de septembre en 2002 et en 2003. Il est important de noter que ces prix ne sont pas ajustés pour tenir compte de l'inflation. Le prix du T-bone est plus variable pendant les mois d'été 2003 que ceux de 2002. Les baisses de prix ponctuelles ont été plus importantes en 2003 qu'en 2002 bien que la moyenne des prix demeure semblable.

3.2.1.2 Intérieur de ronde

La Figure 18 présente l'évolution des prix au détail de l'intérieur de ronde au Québec, en Ontario et en Alberta de janvier 2003 à la première semaine de septembre 2003. À l'exception d'une seule semaine, **le prix sur le marché albertain a toujours été inférieur aux prix sur les marchés des deux autres provinces. La crise semble avoir eu un effet à la baisse sur les prix en Alberta. À première vue, cet effet semble aussi présent au Québec et en Ontario mais à un degré moindre. Le prix moyen de l'intérieur de ronde était significativement plus bas en Alberta qu'au Québec peu importe la période considérée. Par contre, il n'existait pas de différence significative entre le Québec et l'Ontario.**

La Figure 34 à l'annexe A compare l'évolution des prix moyens hebdomadaires de l'intérieur de ronde au Québec du mois de janvier à la première semaine de septembre en 2002 et 2003. Avant la crise, les prix étaient plus élevés en 2003 qu'en 2002. Ce n'était cependant plus le cas après la dernière semaine de juillet.

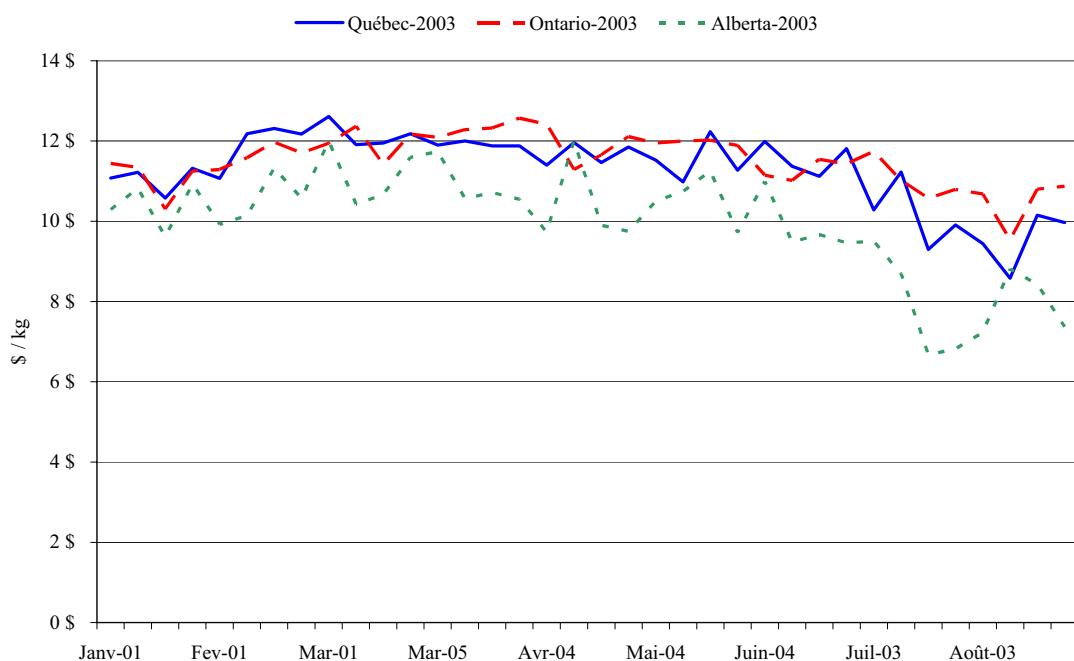


Figure 18. Évolution du prix hebdomadaire moyen de l'intérieur de ronde en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

3.2.1.3 Haut de surlonge

La Figure 19 présente les mouvements des prix moyens hebdomadaires du haut de surlonge de bœuf sur les marchés québécois, ontarien et albertain de janvier à la première semaine de septembre 2003. Le prix sur le marché québécois semble être légèrement plus élevé, en moyenne, que les prix sur les deux autres marchés. Cette tendance identifiée visuellement est confirmée sur la période précédent la crise par des tests statistiques. **Par contre, il n'existe pas de différence statistiquement significative entre le prix moyen du haut de surlonge au Québec et celui en Ontario pendant la crise. Par ailleurs, le prix moyen depuis le 20 mai a été inférieur en Alberta par rapport au Québec. La crise ne semble pas avoir eu d'effets majeurs sur les prix au détail dans les trois provinces. Les prix sur les marchés québécois et ontarien sont très similaires durant la crise.**

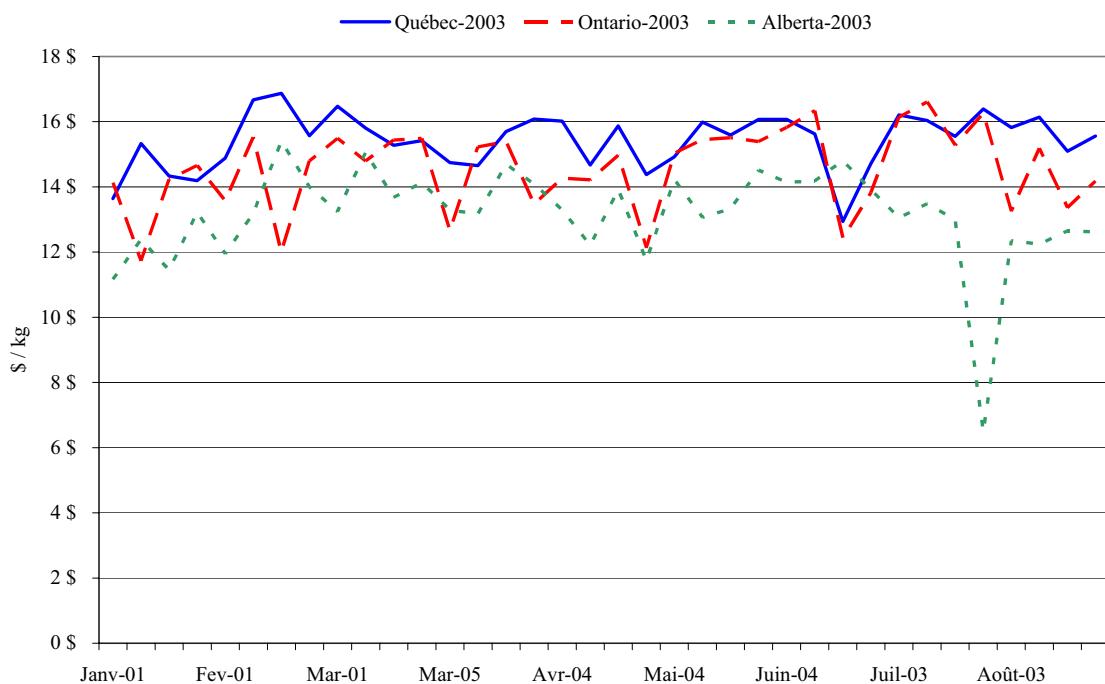


Figure 19. Évolution du prix hebdomadaire moyen du haut de surlonge de bœuf en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La Figure 35 à l'annexe A présente l'évolution des prix moyens hebdomadaires du haut de surlonge de bœuf de janvier à la première semaine de septembre en 2002 et 2003 au Québec. De façon générale, les prix sont plus élevés en 2003 qu'en 2002.

3.2.1.4 Rôti de palette

La Figure 20 présente l'évolution du prix moyen hebdomadaire du rôti de palette de bœuf de janvier à la première semaine de septembre 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta. Les prix semblent avoir suivi une tendance commune du début de l'année 2003 jusqu'à la deuxième semaine de mai 2003, et les prix moyens au cours de cette période ne diffèrent pas de façon significative. **La crise semble avoir eu un impact significatif dans les trois provinces puisque les prix moyens ont diminué partout. L'effet de la crise s'est fait ressentir plus rapidement en Ontario. Cependant, les tests statistiques n'identifient pas de différence significative entre le Québec et les autres provinces depuis le 20 mai 2003.**

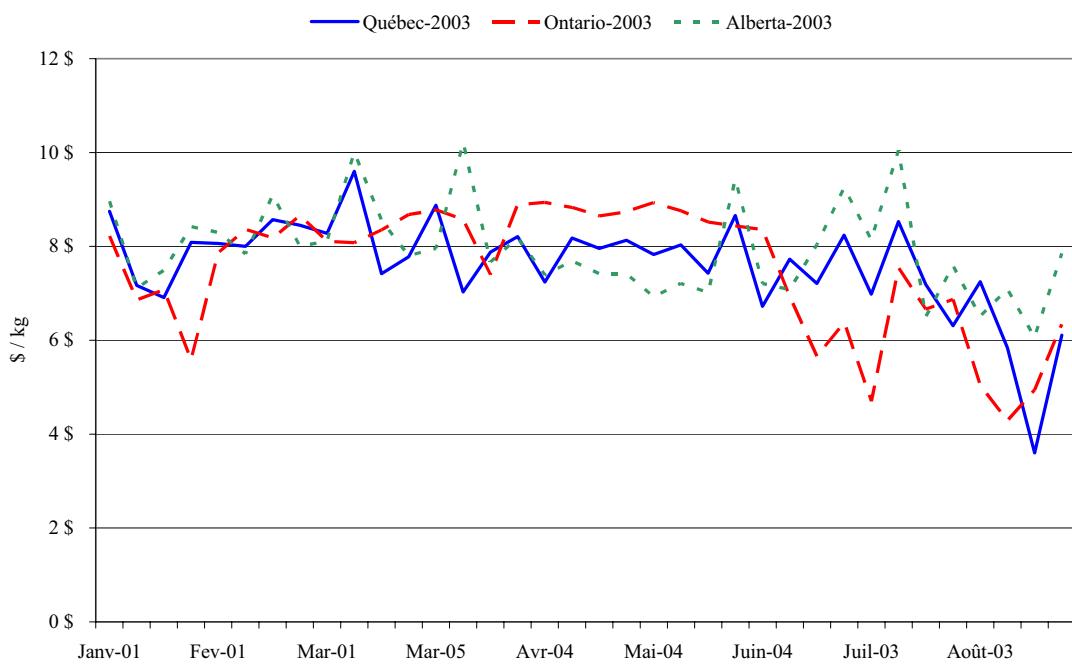


Figure 20. Évolution du prix hebdomadaire moyen du rôti de palette de bœuf en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La Figure 36 à l'annexe A présente les mouvements des prix moyens hebdomadaires du rôti de palette de janvier à la première semaine de septembre 2002 et 2003 au Québec. Les prix suivent une tendance commune.

3.2.1.5 Bœuf haché

Il existe plusieurs catégories de bœuf haché. Les différentes catégories sont parfois substituées les unes aux autres et la consommation de chaque catégorie varie selon les goûts des consommateurs des différentes provinces. Le Tableau 1 présente les parts de marché des achats de bœuf haché par province de janvier à août 2003 selon les différentes catégories de bœuf haché. On remarque qu'il ne se vend pratiquement pas de bœuf haché régulier au Québec (part de 1,9 %), alors que la part des achats de bœuf haché de cette catégorie est de 26,1 % en Alberta. Pour la catégorie de bœuf haché mi-maigre, la part des achats des consommateurs albertaines n'est que de 0,4 % alors qu'elle est de 38,6 % au Québec. Bien que la part des achats pour le bœuf haché maigre soit importante dans les trois provinces, **il existe de toute évidence des différences importantes dans les préférences des consommateurs entre les provinces pour ce produit. Les sous-sections suivantes analysent les prix des catégories de bœuf haché maigre et mi-maigre; soit les deux catégories de bœuf haché les plus populaires au Québec.**

Tableau 1. Parts des achats des différentes catégories de bœuf haché au Québec, en Ontario et en l'Alberta de janvier 2003 à août 2003 inclusivement

Catégorie	Parts des achats de bœuf haché marché		
	Québec	Ontario	Alberta
Extra-maigre	12,7 %	19,8 %	16,5 %
Maigre	38,6 %	55,2 %	56,9 %
Mi-maigre	46,8 %	14,1 %	0,4 %
Régulier	1,9 %	10,9 %	26,2 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

3.2.1.5.1 Bœuf haché maigre

La Figure 21 présente l'évolution des prix hebdomadaires de bœuf haché de catégorie maigre au Québec, en Ontario et en Alberta de janvier à août 2003. **Le prix moyen au détail sur le marché québécois est plus élevé que sur les marchés ontarien et albertain, peu importe la période considérée. La crise semble avoir eu un impact significatif sur le prix de détail puisque les prix suivent une tendance à la baisse à partir de la troisième semaine de juillet. Cependant, cette diminution des prix est plus marquée en Ontario et en Alberta qu'au Québec.**

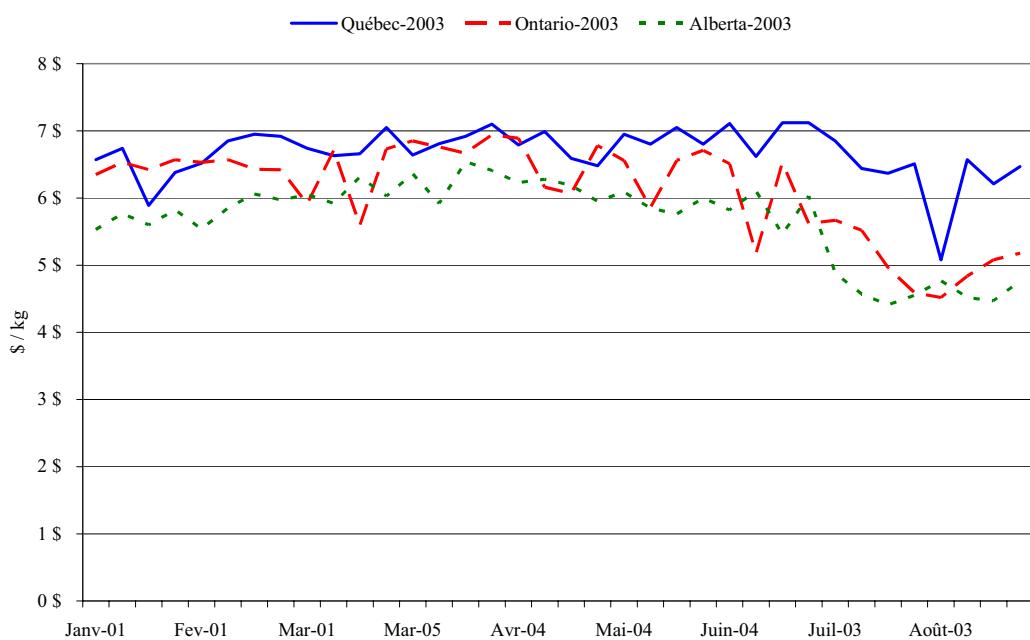


Figure 21. Évolution du prix hebdomadaire moyen du bœuf haché de catégorie maigre en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

Par ailleurs, il est possible de comparer l'évolution des prix hebdomadaires du bœuf haché de catégorie maigre au Québec en 2002 et 2003 sur la période commençant la première semaine de janvier à la première semaine de septembre inclusivement (Figure 37 à l'annexe A). On note que les prix ont été continuellement plus élevés en 2003, sauf à de rares exceptions.

3.2.1.5.2 Bœuf haché mi-maigre

La Figure 22 présente l'évolution des prix hebdomadaires du bœuf haché de catégorie mi-maigre de janvier à la première semaine de septembre 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta. Le prix moyen en Alberta ne peut faire l'objet de comparaison avec la situation au Québec en raison des faibles volumes des achats pour cette catégorie rapportés au Tableau 1. **Avant le déclenchement de la crise, les prix suivent une tendance similaire au Québec et en Ontario, mais le prix moyen en Ontario est significativement supérieur au prix moyen au Québec. Après le déclenchement de la crise, les prix moyens au Québec et en Ontario ne sont pas significativement différents. Une baisse significative des prix est cependant vérifiable à partir de la mi-juillet dans ces deux provinces.**

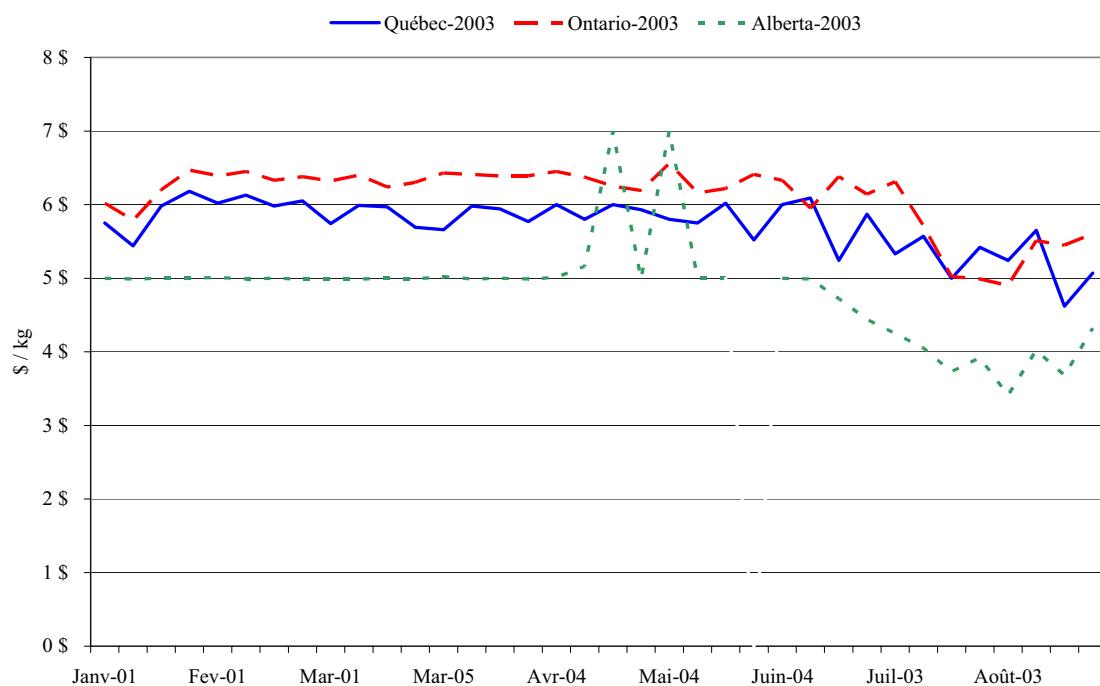


Figure 22. Évolution du prix hebdomadaire moyen du bœuf haché de catégorie maigre en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La Figure 38 à l'Annexe A présente les mouvements des prix hebdomadaires du bœuf haché de catégorie mi-maigre de janvier à la première semaine de septembre en 2002 et 2003. Les prix hebdomadaires suivent une tendance similaire peu importe la période considérée et ne sont pas significativement différents au plan statistique.

3.2.1.6 Panier de consommation avec bœuf haché

Il est difficile d'établir des conclusions définitives à propos de la relation entre les prix moyens des coupes de viandes de bœuf sur le marché du détail dans les trois provinces. Le prix du bœuf haché de catégorie maigre au détail est plus élevé, en moyenne, au Québec que dans les autres provinces. Cependant, le prix moyen du bœuf haché de catégorie mi-maigre est moins élevé ou égal au prix moyen dans les autres provinces. La moyenne des prix de l'intérieur de ronde est moins élevée au Québec qu'en Ontario, mais plus élevée qu'en Alberta. Un raisonnement similaire s'applique au T-bone, mais, dans ce cas, les différences entre provinces ne sont pas statistiquement significatives. Ces facteurs sont difficilement comparables sur une base globale. Il a été mentionné à plusieurs reprises par les intervenants de la filière que les préférences des consommateurs québécois pour la viande bovine sont différentes des préférences des consommateurs en Alberta et en Ontario.

Les Figure 23, Figure 24 et Figure 25 présentent les parts des dépenses effectuées par les consommateurs au Québec, en Ontario et en Alberta respectivement en 2003 pour les différentes coupes de viandes sous étude. **On remarque que le bœuf haché de catégories maigre et mi-maigre représente une part importante des dépenses des consommateurs sur l'ensemble des coupes étudiées. Il existe aussi des différences notables entre les provinces.** Par exemple, les dépenses relatives pour l'achat de l'intérieur de ronde sont plus élevées au Québec qu'en Ontario et en Alberta. À l'inverse, les dépenses relatives pour la consommation de T-bone sont plus importantes en Ontario et en Alberta qu'au Québec. Les consommateurs québécois semblent sensibles aux promotions effectuées sur le T-bone puisque les parts de dépenses augmentent subitement certaines semaines. Ces augmentations coïncident avec les mouvements à la baisse importants des prix moyens observés à la Figure 17.

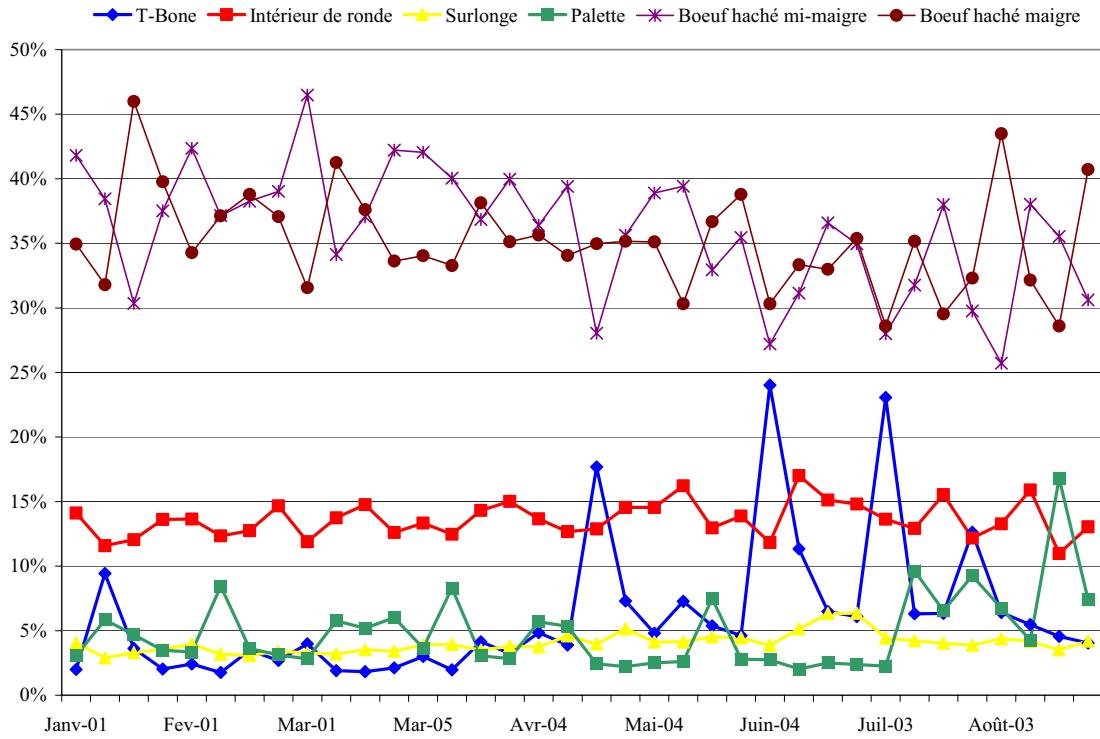


Figure 23. Parts des dépenses effectuées par les consommateurs québécois pour différentes coupes de viande de bœuf en 2003

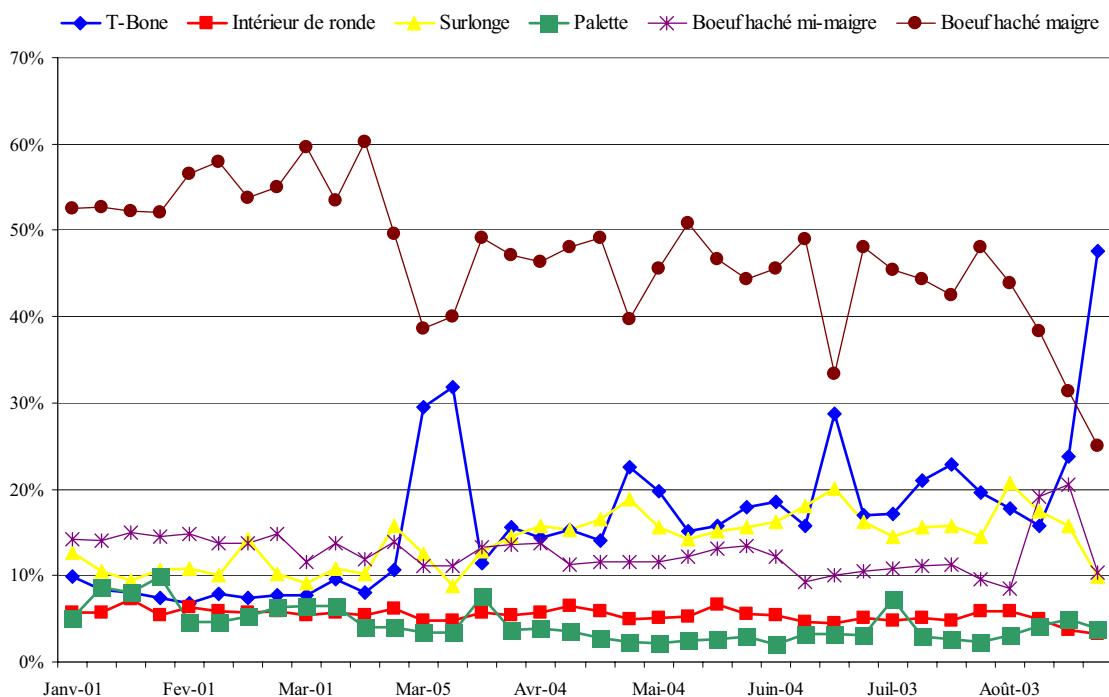


Figure 24. Parts des dépenses effectuées par les consommateurs ontariens pour différentes coupes de viande de bœuf en 2003

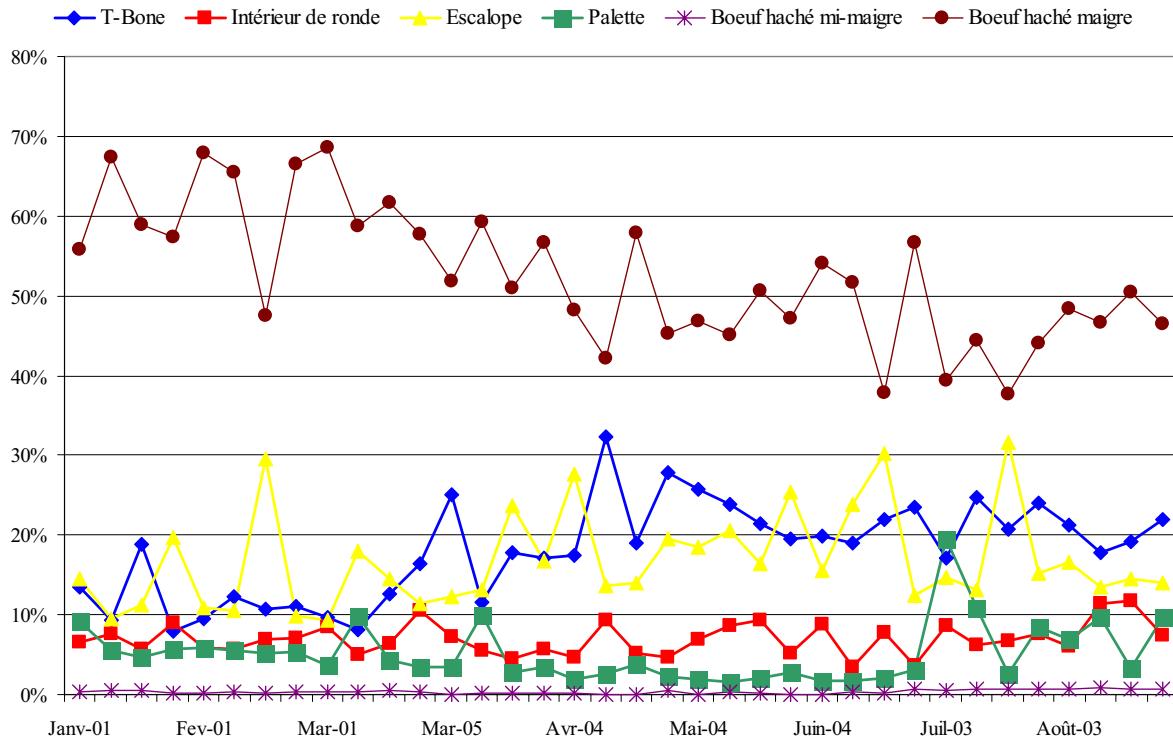


Figure 25. Parts des dépenses effectuées par les consommateurs albertain pour différentes coupes de viande de bœuf en 2003

Puisque les préférences des consommateurs varient entre les provinces, le prix du panier de consommation des six coupes retenues dans cette étude a été calculé en pondérant le prix de chaque coupe par le volume (*c.-à-d.* T-bone, intérieur de ronde, rôti de palette, haut de surlonge et bœuf haché maigre et mi-maigre).

La Figure 26 présente l'évolution des prix hebdomadaires du panier de consommation des six coupes de bœuf sous étude au Québec, en Alberta et en Ontario, de janvier à la première semaine de septembre 2003. Les prix semblent être moins variables au Québec que dans les autres provinces, surtout durant la période précédent la crise. **Par ailleurs, la moyenne des prix au Québec est significativement moins élevée au plan statistique que celle des autres provinces avant et après le déclenchement de la crise. En somme, lorsqu'on construit un prix moyen qui prend en considération les préférences des consommateurs pour chaque coupe de viande, le prix moyen du panier québécois est moins élevé que le prix moyen payé par les consommateurs de l'Ontario et de l'Alberta.**

La Figure 26 montre que le prix moyen du panier de consommation a diminué de façon importante à partir de la troisième semaine de juillet. De fait, le prix moyen du panier a diminué de 7,75 \$/kg à 6,53 \$/kg de la troisième semaine de juillet à la première semaine de septembre; soit une diminution de plus de 15%. Formellement, une analyse statistique a montré que la tendance à la baisse du prix de détail était significative au Québec sur la période couvrant la crise, c'est-à-dire de la troisième semaine de mai à la première semaine de septembre 2003.

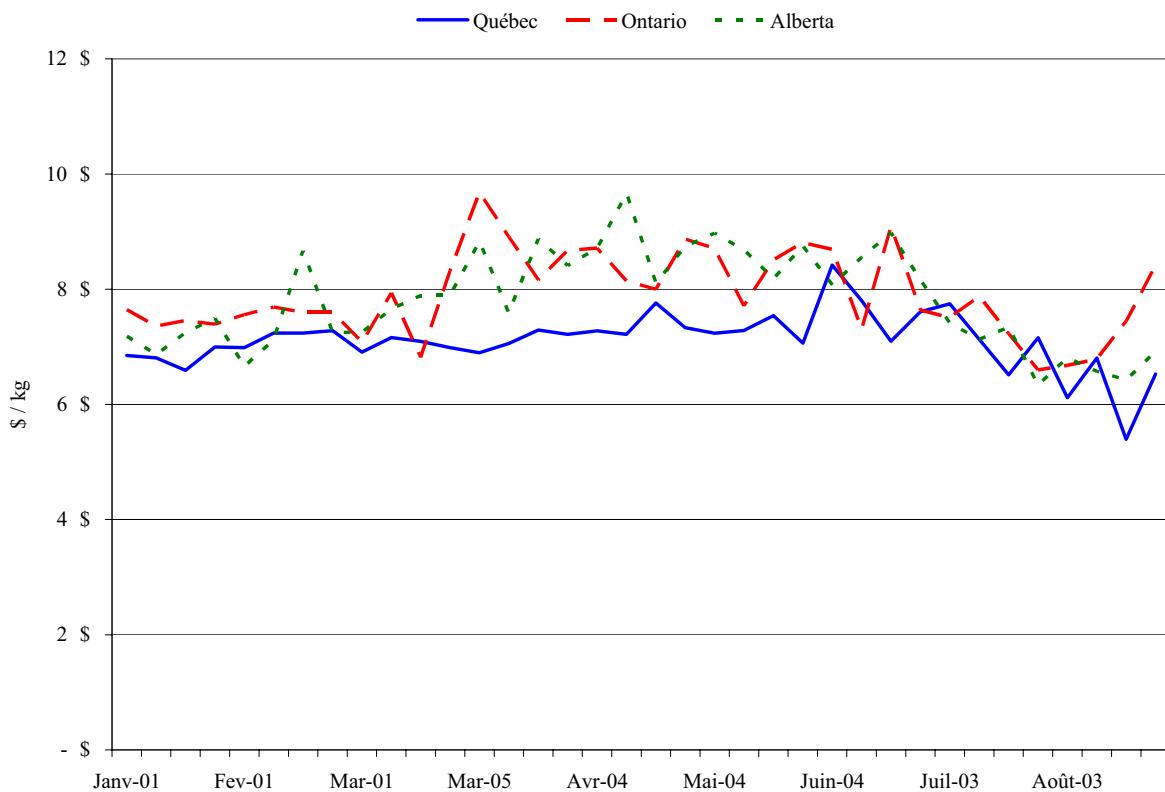


Figure 26. Évolution du prix hebdomadaire moyen du panier de viande de bœuf en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

3.2.1.7 Panier de consommation sans bœuf haché

La conclusion précédente à l'effet que le prix moyen du panier de viande de bœuf au Québec est significativement différente du prix moyen dans les deux autres provinces peut sembler paradoxale puisque les résultats précédents ont montré que pour chaque coupe prise individuellement, le prix moyen au Québec n'est inférieur qu'au prix en Alberta et que pour le rôti de palette de bœuf. De plus, cette différence de prix est minime. Ces résultats sont dus aux

deux facteurs qui influencent le calcul du prix du panier de consommation de viande de bœuf : 1) les préférences des consommateurs; 2) la variabilité des prix.

L'impact du premier facteur peut être expliqué aisément. Comme il a été discuté précédemment, la part des dépenses des consommateurs pour le bœuf haché est très importante. En kilos, la consommation de bœuf haché par les ménages dans une semaine peut être six fois plus élevée que pour une autre coupe, et même parfois beaucoup plus. Cela implique une représentation très forte du prix du bœuf haché dans le calcul du prix moyen du panier de viande de bœuf. Nous avons donc recalculé le prix du panier de consommation en excluant le bœuf haché. La Figure 27 présente alors l'évolution des prix hebdomadaires du panier de consommation de viande de bœuf au Québec, en Alberta et en Ontario de janvier à la première semaine de septembre 2003. **La différence entre le prix moyen payé par le consommateur québécois et les consommateurs ontariens et albertain est frappante et nettement à l'avantage du Québec.** Cette différence s'explique principalement par les préférences des consommateurs québécois pour les coupes de l'intérieur de ronde et du rôti de palette qui sont des coupes moins dispendieuses, alors que les préférences des consommateurs ontariens et albertain sont orientées vers les coupes plus dispendieuses telles le steak T-bone et le haut de surlonge.

Il est important de noter la diminution significative du prix du panier de consommation de viande de bœuf au Québec à partir de la deuxième semaine de juillet 2003. En effet, le prix moyen du panier de viande excluant le bœuf haché a diminué de 28 % de la deuxième semaine de juillet à la première semaine de septembre 2003. Cette tendance à la baisse du prix au détail est également observable en Alberta. Cette observation a d'ailleurs été confirmée par une analyse statistique formelle. La situation en Ontario est moins transparente en raison de l'augmentation du prix moyen pendant la quatrième semaine de juillet et les deux premières semaines d'août 2003.

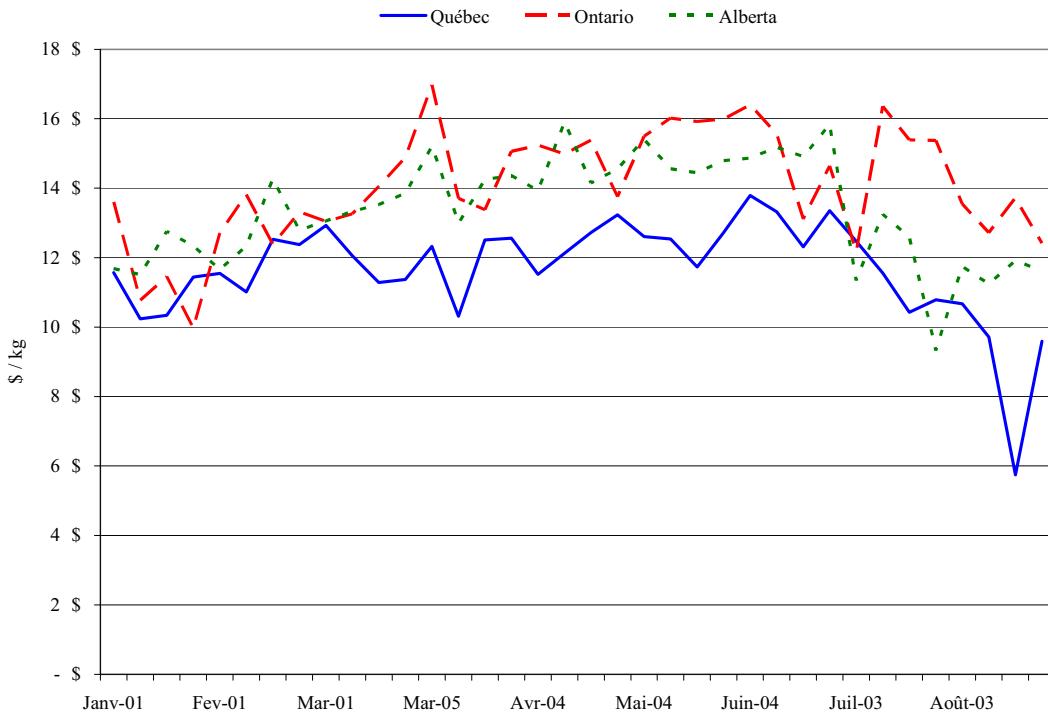


Figure 27. Évolution du prix hebdomadaire moyen du panier de viande de bœuf, excluant le bœuf haché, en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La variabilité des prix associée aux quantités consommées a aussi un impact important sur le prix moyen du panier de consommation de viande de bœuf. En effet, si les consommateurs québécois réagissent plus fortement aux spéciaux annoncés en circulaire et en magasin que les consommateurs des autres provinces, une baisse de prix pour une coupe de viande aura un plus gros impact sur le prix moyen du panier de consommation québécois puisque les volumes achetés augmenteront de façon significative. Puisque les volumes augmentent considérablement avec les promotions, le prix d'une denrée en promotion a donc une influence plus grande sur la composition du panier. Cela peut expliquer pourquoi le prix moyen du panier de consommation est plus bas au Québec, même si le prix moyen de chaque coupe de viande qui le compose est égal ou plus élevé que le prix comparable dans les autres provinces.

3.2.1.8 Sommaire

Le Tableau 2 présente la moyenne des prix durant les semaines qui ont précédé la crise (1^{ière} semaine de janvier à la 2^{ème} semaine de mai inclusivement). Des tests statistiques formels ont été effectués afin de vérifier s'il existe une différence significative entre les prix moyens de chaque coupe dans chaque province sur deux périodes différentes, soit avant la crise et après la crise. Le risque de faire une erreur en rejetant l'hypothèse que les moyennes des prix entre le Québec et les autres provinces sont égales est présenté dans les colonnes de droite¹². Le terme anglophone *p-value* est conservé et utilisé dans ce document puisque c'est un terme généralement reconnu dans l'analyse de données. Une valeur inférieure à 0,05 indique qu'il y a moins de 5 % de risque de faire une erreur en rejetant l'hypothèse de l'égalité des moyennes.

Tableau 2. Moyennes et *p-values* du test d'égalité des moyennes des prix hebdomadaires moyens entre le Québec et les autres provinces pour différentes coupes de bœuf, de la 1^{ière} semaine de janvier 2003 à la 2^{ème} semaine de mai 2003 inclusivement

Coupes	Moyenne (\$ / kg)			<i>p-values</i>	
	Québec	Alberta	Ontario	Alberta	Ontario
T-bone	20,48	19,18	22,01	0,161	0,128
Intérieur de ronde	11,68	10,21	11,65	0,000	0,366
Haut de surlonge	15,38	13,34	14,32	0,000	0,003
Rôti de palette	8,02	8,22	8,11	0,433	0,736
Bœuf haché maigre	6,72	6,02	6,48	0,000	0,023
Bœuf haché mi-maigre	5,90	5,11	6,31	-----	0,000
Prix pondéré	7,21	8,01	7,98	0,000	0,000
Prix pondéré (exception du bœuf haché)	11,99	14,19	13,71	0,000	0,000

¹² Chaque test statistique est constitué généralement d'une hypothèse nulle (c.-à-d. l'hypothèse qui est testée) et d'une hypothèse alternative. Dans le cas présent, l'hypothèse nulle est que les distributions des deux prix moyens hebdomadaires possèdent la même moyenne. De ce fait, le Tableau 3 rapporte le risque associé à conclure que l'hypothèse nulle n'est pas vraie alors que c'est le cas. Il n'existe pas de niveau de risque acceptable préétabli. Les statistiques ne sont pas une science exacte. Par contre, un niveau de risque acceptable pourrait être de 5 % (ou 0,050).

Le Tableau 3 présente la moyenne des prix hebdomadaires moyens durant la période couvrant la 3^{ième} semaine de mai 2003 à la première semaine de septembre 2003 inclusivement. Pour le T-bone, il n'existe pas de différences statistiquement significatives entre les moyennes des prix en vigueur dans les différentes provinces au cours de la période critique.

Tableau 3. Moyennes et *p-values* du test d'égalité des moyennes des prix hebdomadaires moyens entre le Québec et les autres provinces pour les différentes coupes de bœuf, de la 3^{ième} semaine de mai 2003 à la première semaine de septembre 2003 inclusivement

Coupes	Moyenne (\$ / kg)			<i>p-values</i>	
	Québec	Alberta	Ontario	Alberta	Ontario
T-bone	21,30	20,02	21,15	0,115	0,886
Intérieur de ronde	10,76	9,12	11,24	0,001	0,132
Haut de surlonge	15,48	12,93	14,84	0,000	0,118
Rôti de palette	7,16	7,61	6,89	0,270	0,574
Bœuf haché maigre	6,62	5,29	5,69	0,000	0,000
Bœuf haché mi-maigre	5,54	4,56	5,87	(-)	0,050
Prix pondéré	7,10	7,77	7,87	0,028	0,006
Prix pondéré (exception du bœuf haché)	11,56	13,39	14,62	0,010	0,000

3.2.2 *Vache de réforme*

Le marché du détail pour la viande des vaches de réforme québécoise comprend surtout le marché de restauration rapide et des institutions et, de façon négligeable, celui des ventes directes au consommateur. Ce volet n'est donc pas inclus dans le cadre du mandat du comité et n'a donc pas été considéré.

3.2.3 *Veau*

3.2.3.1 Côtelettes de veau

La Figure 28 présente l'évolution des prix moyens hebdomadaires pour les côtelettes de veau achetées au Québec, en Ontario et en Alberta de janvier à la première semaine de septembre 2003. **Le prix moyen en Ontario est significativement moins élevé qu'au Québec avant et après le début de la crise, alors qu'il est plus élevé en Alberta pour les deux périodes. Graphiquement, il ne semble pas que le déclenchement de la crise ait eu un**

quelconque effet sur le mouvement des prix du veau, et des tests statistiques ne réfutent pas cette hypothèse. En fait, le prix de détail moyen semble même avoir augmenté quelque peu au Québec entre les deux périodes, mais cette augmentation n'est pas significative statistiquement.

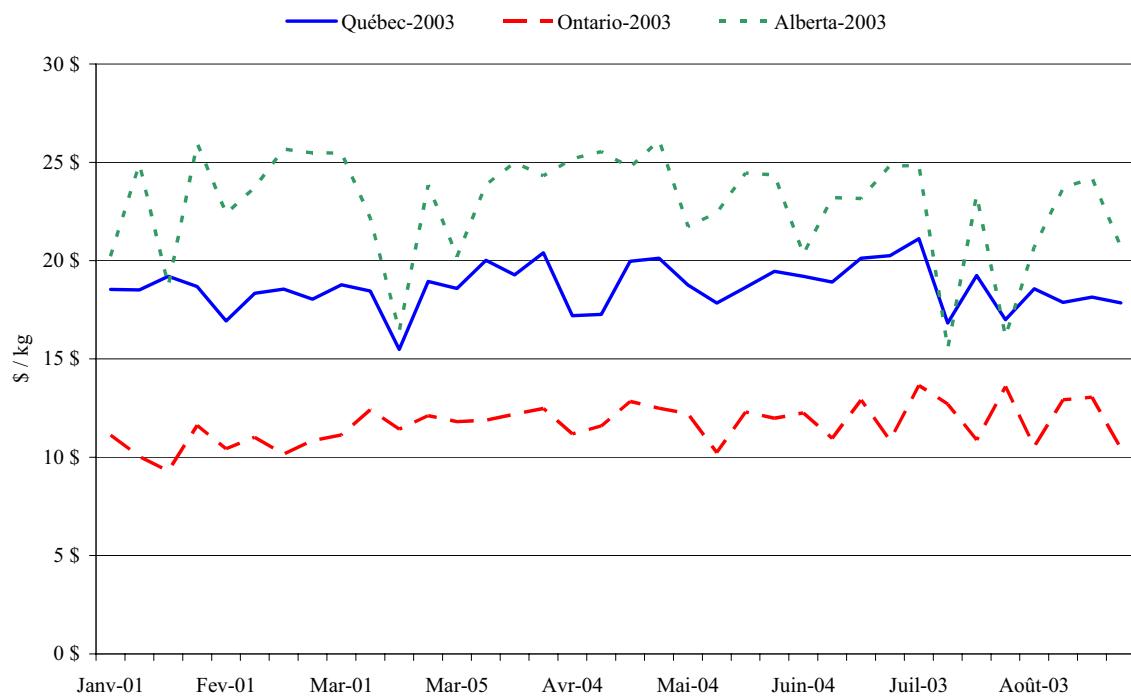


Figure 28. Évolution du prix hebdomadaire moyen des côtelettes de veau en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La Figure 39 présente l'évolution des prix moyens hebdomadaires des côtelettes de veau au Québec de janvier à la première semaine de septembre 2002 et 2003. **Les prix moyens pour l'année 2003 sont un peu moins élevés qu'en 2002 jusqu'à la mi-juillet, mais non par la suite.**

3.2.3.2 Escalopes de veau

La Figure 29 présente les variations des prix hebdomadaires des escalopes de veau au Québec, en Ontario et en Alberta de janvier à la première semaine de septembre 2003. La moyenne des prix a été significativement inférieure en Ontario relativement au Québec tout au long de la période étudiée. D'autre part, les prix moyens ont été inférieurs au Québec par rapport à l'Alberta, et ce, au cours des deux périodes. **La crise semble avoir eu un certain impact sur les prix en Ontario puisque les prix ont connu une légère tendance à la baisse après le 20 mai, mais il n'y a pas eu d'impact significatif au Québec ni en Alberta.**

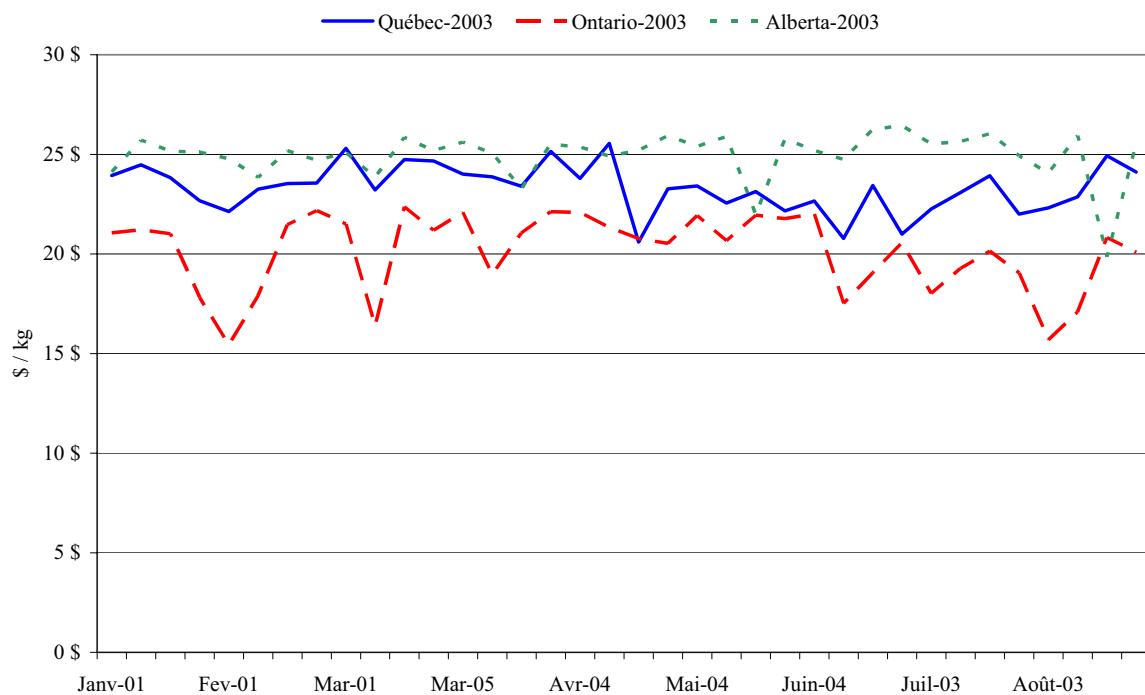


Figure 29. Évolution du prix hebdomadaire moyen des escalopes de veau en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La Figure 40 à l'Annexe A présente les mouvements des prix hebdomadaires moyens au détail de janvier à la première semaine de septembre 2002 et 2003 au Québec. Il existe peu de différences entre 2002 et 2003.

3.2.3.3 Rôti de veau

La Figure 30 présente les mouvements des prix hebdomadaires moyens du rôti de veau au Québec, en Ontario et en Alberta de janvier à la première semaine de septembre 2003. Le prix moyen au Québec est significativement inférieur à ceux des autres provinces avant la crise. Cette constatation est aussi vérifiée durant la période couvrant les mois d'été. À l'exception de deux périodes spécifiques où le prix moyen a diminué de façon importante au Québec (2^{ième} semaine de juillet et 3^{ième} semaine d'août), **la crise ne semble pas avoir eu un impact significatif sur l'évolution des prix au détail du rôti de veau dans les trois provinces.**

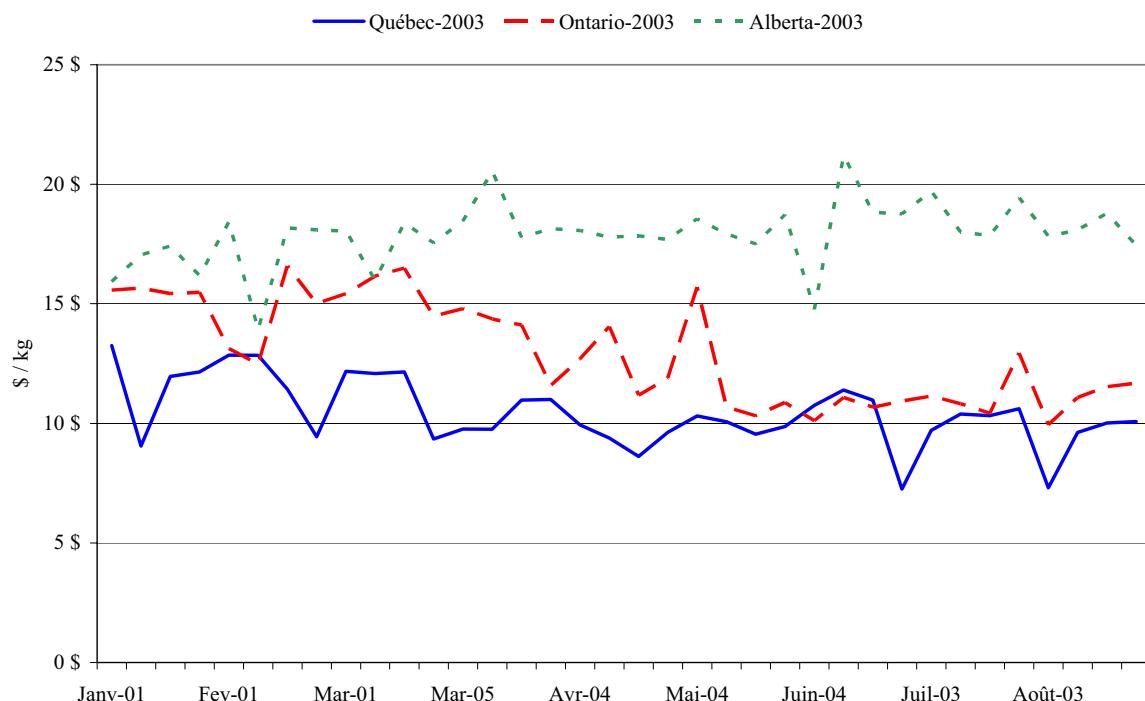


Figure 30. Évolution du prix hebdomadaire moyen du rôti de veau en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La Figure 41 à l'Annexe A présente la comparaison des prix moyens hebdomadaires du rôti de veau au Québec de janvier à la première semaine de septembre 2002 et 2003. Les prix moyens sont moins élevés en 2003 qu'en 2002.

3.2.3.4 Veau haché

La Figure 31 présente l'évolution des prix moyens hebdomadaires de veau haché au Québec, en Ontario et en Alberta de janvier à la première semaine de septembre 2003. Il n'existe pas de catégorie pour le veau haché basée sur le pourcentage de gras dans la viande tel que discuté pour la viande de bœuf. **Les prix sur les marchés ontarien et québécois sont sensiblement les mêmes et très constants. Les prix au détail sur le marché albertain sont généralement plus élevés que sur les deux autres marchés, et on y note de très grandes variations. La crise ne semble pas avoir eu d'impact sur le prix de cette coupe de viande de veau.**

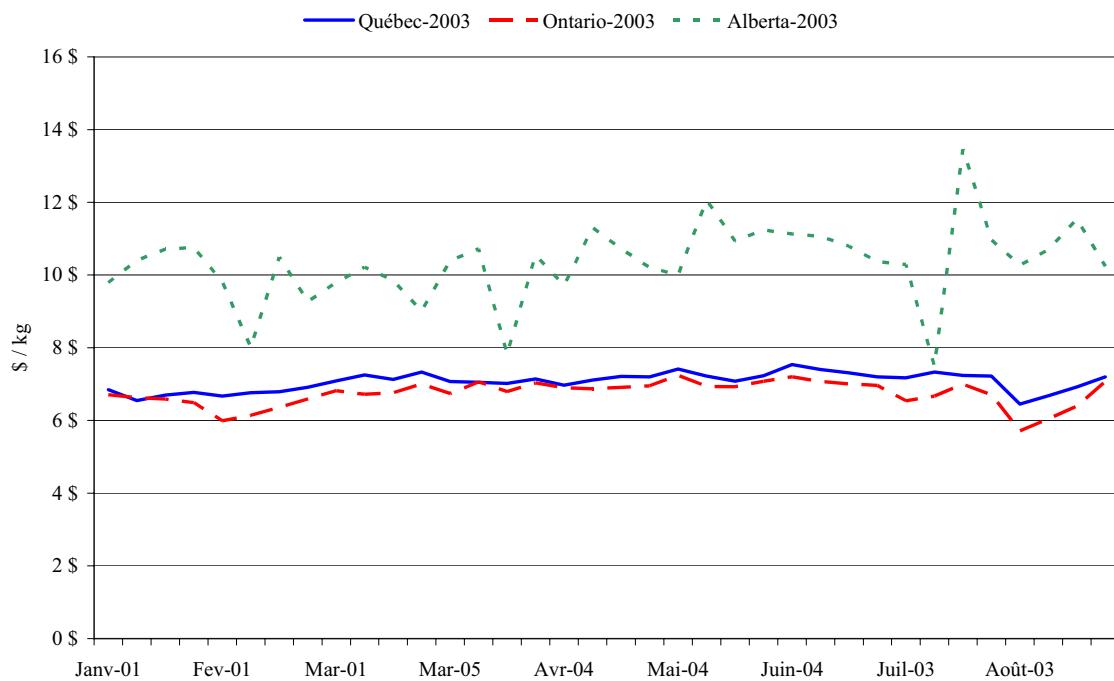


Figure 31. Évolution du prix hebdomadaire moyen du veau haché en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

La Figure 42 à l'Annexe A compare l'évolution des prix moyens hebdomadaires du veau haché au Québec de janvier à la première semaine de septembre 2002 et 2003. Les prix ont été généralement plus élevés en 2003 qu'en 2002.

3.2.3.5 Sommaire

Il existe des différences significatives au plan statistique entre les moyennes des prix entre les provinces comme rapporté au Tableau 4 et au Tableau 5. Le risque de faire une erreur en rejetant l'hypothèse que les moyennes des prix entre le Québec et les autres provinces sont égales est présenté dans les colonnes de droite¹³. Une valeur du *p-value* inférieure à 0,05 indique qu'il y a moins de 5 % de risque de faire une erreur en rejetant l'hypothèse de l'égalité des moyennes. En résumé, **les prix moyens au détail sont globalement plus élevés au Québec qu'en Ontario pour les coupes de côtelettes et d'escalopes de veau. Le prix moyen du rôti de veau est moins élevé au Québec qu'en Ontario. Les coupes de veau sont globalement plus dispendieuses en Alberta qu'ailleurs. Cependant, la baisse des prix versés aux producteurs ne semble pas avoir eu d'effet sur les prix au détail des coupes de viandes de veau étudiées dans le présent travail.**

Tableau 4. Moyennes et *p-values* du test d'égalité des moyennes des prix hebdomadaires moyens entre le Québec et les autres provinces de différentes coupes de veau de la 1^{ère} semaine de janvier 2003 à la 2^{ème} semaine de mai 2003 inclusivement

Coupes	Moyenne (\$ / kg)			<i>p-value</i>	
	Québec	Alberta	Ontario	Alberta	Ontario
Côtelettes	15,93	22,39	10,42	0,000	0,000
Escalopes	23,77	24,92	20,42	0,001	0,000
Rôti	10,96	17,58	14,46	0,000	0,000
Veau haché	6,97	9,98	6,69	0,000	0,002

¹³ Chaque test statistique est constitué généralement d'une hypothèse nulle (*i.e.* l'hypothèse qui est testée) et d'une hypothèse alternative. Dans le cas présent, l'hypothèse nulle est que les distributions des deux prix moyens hebdomadaires possèdent la même moyenne. De ce fait, les tableaux rapportent le risque associé à conclure que l'hypothèse nulle n'est pas vraie alors que c'est le cas. Il n'existe pas de niveau de risque acceptable préétabli. Les statistiques ne sont pas une science exacte. Par contre, un niveau de risque acceptable pourrait être 5 % (ou 0,050).

Tableau 5. Moyennes et *p-values* du test d'égalité des moyennes des prix hebdomadaires moyens entre le Québec et les autres provinces de différentes coupes de veau de la 3^{ème} semaine de mai 2003 à la dernière semaine d'août 2003 inclusivement

Coupes	Moyenne (\$ / kg)			<i>p-value</i>	
	Québec	Alberta	Ontario	Alberta	Ontario
Côtelettes	17,33	23,95	10,62	0,000	0,000
Escalopes	22,82	25,11	19,77	0,000	0,000
Rôti	9,87	18,37	11,28	0,000	0,002
Veau haché	7,16	10,89	6,79	0,000	0,004

3.2.4 Autres viandes

Bien que la crise n'ait touché directement que les produits bovins, il est intéressant de vérifier l'impact de cette crise sur le marché de détail des autres produits de viande. L'objectif de cette section n'est pas d'établir de liens de causalité entre les mouvements de prix sur le marché de détail des différentes viandes, mais l'analyse des prix pour le poulet entier et certaines coupes de viande de porc permettra de mettre en relief certains facteurs importants.

3.2.4.1 Poulet

La Figure 43 de l'annexe A présente l'évolution des prix moyens hebdomadaires du poulet entier au Québec, en Ontario et en Alberta de janvier à la première semaine de septembre 2003. Le prix de détail varie beaucoup sur la période considérée, surtout en Ontario et au Québec. **Il est difficile de conclure, à l'examen de la Figure 43, que la crise a eu quelconque impact sur l'établissement des prix hebdomadaires sur le marché du détail du poulet entier.** Il n'existe pas de différences significatives statistiquement entre les prix moyens du poulet entier de chaque province. Il est à noter que le prix du poulet entier en Ontario a augmenté entre les deux périodes. Les consommateurs québécois ont obtenu plus d'opportunités que dans les autres provinces d'acheter un poulet entier à plus faible prix tout au long de l'année 2003. En d'autres mots, **l'importance des rabais consentis aux consommateurs certaines semaines a été plus élevée au Québec qu'ailleurs.**

3.2.4.2 Porc

La Figure 44 de l'Annexe A présente l'évolution des prix hebdomadaires pour les côtelettes de porc de janvier à la première semaine de septembre 2003 au Québec, en Alberta et en Ontario. Il existe une différence significative entre les moyennes des prix au Québec et en Alberta, alors que cette différence est marginalement significative entre le Québec et l'Ontario si on considère la période avant le déclenchement de la crise. **Les prix moyens des côtelettes de porc ont diminué pendant la crise dans chaque province. Cette diminution n'est cependant pas significative statistiquement.**

La Figure 45 à l'Annexe A présente l'évolution des prix hebdomadaires du rôti de porc de janvier à la première semaine de septembre 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta. **La moyenne des prix hebdomadaires au Québec du rôti de porc est significativement inférieure à la moyenne en Ontario et à celle en Alberta, et ce, peu importe la période considérée.**

Finalement, la Figure 46 à l'Annexe A présente l'évolution des prix hebdomadaires du jambon entier de janvier à la première semaine de septembre 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta. Les prix sont très variables sur toute la période considérée. **Le prix moyen du jambon entier en Alberta durant les semaines précédent la crise est significativement moins élevé qu'au Québec. Il n'existe cependant pas de différence significative entre le Québec et l'Ontario. Ces conclusions sont les mêmes pour la période suivant le déclenchement de la crise.**

3.2.4.3 Sommaire

Le Tableau 6 et le Tableau 7 présentent les résultats de tests statistiques de l'hypothèse que la moyenne des prix est égale entre le Québec et les deux autres provinces avant et pendant la période de crise. Le risque de faire une erreur en rejetant l'hypothèse que les moyennes des prix entre le Québec et les autres provinces sont égales est présenté dans les colonnes de droite. Une valeur du *p-value* inférieure à 0,05 indique qu'il y a moins de 5 % de risque de faire une erreur en rejetant l'hypothèse de l'égalité des moyennes.

Tableau 6. Moyennes et *p*-values du test d'égalité des moyennes des prix hebdomadaires moyens de la 1^{ière} semaine de janvier 2003 à la 2^{ière} semaine de mai 2003 inclusivement entre le Québec et les autres provinces pour les viandes autres que bovines

Viandes	Moyenne (\$ / kg)			<i>p</i> -values	
	Québec	Alberta	Ontario	Alberta	Ontario
Poulet entier	5,35	5,08	4,70	0,132	0,013
Côtelettes de porc	9,08	9,58	8,73	0,000	0,040
Rôti de porc	5,18	6,59	6,34	0,000	0,002
Jambon entier	8,29	7,42	8,54	0,002	0,451

Tableau 7. Moyennes et *p*-values du test d'égalité des moyennes des prix hebdomadaires moyens de la 3^{ière} semaine de mai 2003 à la première semaine de septembre 2003 inclusivement entre le Québec et les autres provinces pour les viandes autres que bovines

Viandes	Moyenne (\$ / kg)			<i>p</i> -values	
	Québec	Alberta	Ontario	Alberta	Ontario
Poulet entier	5,10	5,11	5,65	0,970	0,070
Côtelettes de porc	8,78	9,16	8,58	0,038	0,280
Rôti de porc	5,64	7,11	7,08	0,000	0,000
Jambon entier	8,94	7,08	8,78	0,000	0,700

4. ANALYSE DES RÉSULTATS

Cette section analyse les données présentées à la section précédente. Cette analyse tient compte des entrevues qui ont été réalisées avec les intervenants de la filière, l'examen de différents documents en utilisant les principes de base de l'économie et du marketing. Rappelons que la période sous étude, soit du 20 mai au 31 août 2003, a été divisée en trois phases.

4.1 Production, transformation et commerce

4.1.1 Première phase (20 mai - 18 juin)

Immédiatement après l'annonce de la découverte de l'ESB sur un animal en Alberta, les frontières des États-Unis et de plusieurs autres pays se sont hermétiquement fermées. Ainsi, plusieurs chargements d'animaux vivants ou de viande ont été refusés aux douanes de plusieurs pays et ont été retournés aux transformateurs canadiens.

Ces retours ont entraîné des pertes significatives pour les abattoirs qui ont dû assumer des frais supplémentaires d'entreposage tout en étant incertains du moment où ils pourront vendre leur produit et du prix qu'ils pourront obtenir. Dans les premières semaines qui ont suivi la fermeture des frontières, soit du 20 mai au 18 juin, les abattoirs (transformateurs) ont donc grandement diminué leur demande, ce qui a causé une forte pression à la baisse sur les prix payés au producteur (Figure 2). Les bas prix offerts par les abattoirs ont fait en sorte que les producteurs ont retenu leurs animaux sur leur ferme et les quantités abattues ont fortement diminué (Figure 3). En fait, les abattoirs de l'Alberta ne fonctionnaient que de 40 % à 50 % de leur capacité¹⁴. Toutefois, la situation était différente au Québec (Figure 4).

Les prix et les abattages des bovins de réforme ont fortement chuté en mai et juin au Canada et au Québec (Figure 8, Figure 9 et Figure 10) et ils ont repris à partir de juillet.

Dans la production de veau, la situation a été quelque peu différente selon le type de produits. Dans le veau de grain, l'évolution des abattages ne semble pas avoir été influencée par la crise et les prix payés aux producteurs ont peu diminué durant cette première phase. La production de veau de lait est fortement intégrée, et les abattoirs semblent avoir retardé les livraisons de façon à minimiser les frais d'entreposage additionnels. En fait, les abattages ont été réduits de 45 % dans la dernière semaine de mai par rapport à la précédente. Cependant, le

¹⁴ CanFax, 30 mai 2003 et Canadian Cattle Buyer, le 23 mai 2003.

processus de production du veau de lait ne peut être continuellement retardé et les abattages ont rapidement augmenté en juin. Quant aux prix payés aux producteurs, ils ont constamment diminué du 20 mai à la fin juin. Au cours de la dernière semaine de juin, le prix avait diminué de 60 % comparativement à la troisième semaine de mai.

Les transformateurs ne semblent pas avoir abaissé le prix de gros de la carcasse au cours de cette première phase de la crise (Figure 5). Cependant, plusieurs raisons peuvent expliquer le maintien du prix de gros¹⁵ :

- 1) Les frais supplémentaires occasionnés par les retours de produits en transit.
- 2) Les animaux achetés avant le 20 mai mais livrés après cette date.
- 3) L'obligation de respecter certaines clauses des contrats de travail advenant la cessation partielle ou temporaire des activités de l'entreprise et l'objectif de garder des travailleurs spécialisés dans un secteur où il y est difficile de recruter.
- 4) Une augmentation des coûts de transformation par kilogramme de viande puisque les frais fixes devaient être répartis sur un volume d'abattage moins important. Selon certains analystes, cette diminution des activités aurait eu comme conséquence de pratiquement doubler les coûts d'opération.
- 5) La majorité des abats normalement exportée et ainsi bloquée aux frontières a entraîné une perte de revenu estimée à environ 115 \$ par bovin abattu, en plus de générer des frais additionnel d'entreposage pour les abattoirs.
- 6) L'interdiction d'exporter la farine de viande a amené les usines d'équarrissage à imposer aux abattoirs des frais d'environ 12 \$/tête (au Québec) pour se départir des résidus alors qu'ils pouvaient auparavant les vendre aux usines 6 \$ à 7 \$/tête avant le 20 mai.
- 7) Les abattoirs ont également dû assumer un risque très élevé en augmentant leurs inventaires puisque la date de la réouverture des frontières était aléatoire et pouvait être repoussée pour une longue période advenant la découverte d'un autre cas de maladie.
- 8) Les abattoirs devaient et doivent toujours assumer le risque que des inventaires importants s'avèrent sans valeur significative advenant la découverte de nouveaux cas d'ESB entraînant la perte de confiance des consommateurs.

Notons qu'au Québec, le principal abattoir de bovins d'abattage n'a pas eu à assumer les coûts rattachés à la diminution des abattages puisqu'ils se sont maintenus (Figure 9). Ce ne fut cependant pas le cas pour l'abattoir de bovins de réforme (Figure 10) ni pour les abattoirs oeuvrant principalement dans le veau de lait.

Au cours de cette première phase de la crise de l'ESB, il semble que les abattoirs ont subi des pertes importantes car plusieurs coûts supplémentaires ont dû être absorbés, surtout dans les premières semaines, alors que les prix payés aux producteurs demeuraient relativement élevés.

La situation de crise dans le secteur bovin a été rapidement reconnue par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et le 18 juin, les gouvernements annonçaient un programme conjoint pour venir en aide aux producteurs et aux abattoirs, soit le programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB. En résumé, ce programme à deux volets garantissait aux producteurs un prix basé sur le prix en vigueur aux États-Unis, et aux abattoirs une aide pour leur permettre d'offrir un prix plus élevé pour les animaux qu'ils achetaient ainsi que pour compenser les frais supplémentaires qu'ils devaient assumer à la suite de la fermeture des frontières. L'aide offerte aux producteurs était rétroactive au 20 mai alors que celle offerte aux abattoirs ne l'était pas.

4.1.2 Deuxième phase (19 juin - 8 août)

La deuxième phase de la crise couvre la période s'échelonnant de l'annonce du programme de redressement de l'industrie par les gouvernement fédéral et provinciaux (19 juin) jusqu'à l'annonce par le gouvernement américain de la levée partielle de l'embargo pour le bœuf canadien (8 août). Au lendemain de l'annonce du programme de redressement de l'industrie, les abattages de bovins ont repris de façon significative et augmentaient de 90 % en juillet par rapport à juin (Figure 3). Comme les producteurs étaient assurés de recevoir un prix ajusté par le programme d'aide et même si les prix payés par les abattoirs demeuraient très bas, ils acceptaient de se départir de leurs animaux au prix qui leur était offert. En fait, ils ont encore diminué quelque peu à la fin juin et se sont maintenus à ce niveau jusqu'au début août (Figure 2).

Comme les abattages augmentaient et qu'en même temps le prix payé au producteur était toujours faible, **il semblerait que les abattoirs aient commencé à offrir des rabais sur différentes coupes. Ainsi, selon les données disponibles, le prix de gros moyen du bovin**

¹⁵ Rappelons que le prix de gros de la carcasse que nous avons reconstruit ne tient pas compte du prix des abats ou d'autres sous-produits.

d'abattage a diminué de 18 % au cours de cette période. Les inventaires ont, par ailleurs, augmenté de façon importante, soit une augmentation de près de 30 % entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} août.

Dans le bovin de réforme, les abattages ont également repris mais à un rythme plus lent. De plus, le nombre d'animaux abattus en juillet, même s'il a été d'environ 55 % plus élevé qu'en juin, demeuraient très bas comparativement aux abattages de l'année précédente; les abattages en juillet 2003 ne constituaient que le tiers des abattages de juillet 2002 (Figure 9). Cette situation découle probablement du fait que les prix des bovins de réforme ont continué à chuter de la fin juin au début août (Figure 8) et qu'ils ont atteint des niveaux de moins de 50 % du prix de référence du programme de redressement de l'industrie, ce qui faisait en sorte que les pertes des producteurs étaient plus grandes puisqu'il n'y avait plus de compensation à partir de ce seuil. Une analyse détaillée des données montre que l'augmentation des abattages de bovins de réforme provient exclusivement de l'augmentation des abattages de bovins de réforme de type laitier provenant principalement du Québec et de l'Ontario. Mentionnons que l'annonce du gouvernement du Canada de rejeter toutes les demandes de licences d'importation de bœuf et de veau hors-ALENA reçues après le 9 juillet 2003 n'a pas eu d'effet à la hausse sur les prix. Selon certains analystes, cette mesure pourrait contribuer à créer un marché pour 300 000 bovins de réforme, ce qui est loin d'être négligeable, et elle pourrait contribuer à soutenir les prix¹⁶.

Les abattages de veaux de grains n'ont pas été affectés par la crise mais les abattages de veau de lait ont atteint des niveaux élevés en juillet, en partie dus aux reports des abattages en mai et juin. Les prix des deux types de veau sont cependant demeurés à un faible niveau durant toute la période, tandis que les inventaires ont continué leur ascension. Du 1^{er} juillet au 1^{er} août, les inventaires ont augmenté de 20 % pour se situer à plus du double de leur niveau de l'année précédente.

Au cours de la deuxième phase, les abattoirs ont dû supporter des coûts d'inventaire de plus en plus grands, mais les prix payés aux producteurs ont continué à chuter ou sont demeurés à des niveaux très bas. Même si le prix de gros de la viande provenant du bovin d'abattage a apparemment diminué, la différence entre le prix de gros et le prix payé au producteur (la marge bénéficiaire brute) a sensiblement augmenté. **Au cours de cette deuxième phase, les producteurs ont continué à subir des pertes significatives mais ce ne fut pas le cas pour les abattoirs.**

¹⁶ CanFax, 1^{er} août 2003.

Ces derniers l'ont reconnu devant le comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Parlement fédéral¹⁷. Certaines raisons justifiaient possiblement le maintien relatif des prix :

- 1) Les pertes encourues au cours de la première phase se devaient d'être compensées puisque le programme de redressement de l'industrie n'était pas rétroactif dans leur cas.
- 2) Les abattoirs ne fonctionnaient pas à pleine capacité et les frais fixes devaient être répartis sur un volume moins important. Ces frais étaient cependant moindres qu'au cours de la première phase.
- 3) Les frais d'entreposage de viande de bœuf et de veau, y inclus les abats et les autres sous-produits qui ne sont que peu ou pas consommés au Canada, ont augmenté significativement.
- 4) Les usines ont continué à faire face à un risque très élevé quant à la date de la réouverture des frontières ou à la découverte potentielle d'un autre cas de maladie sans connaître la valeur éventuelle de leurs inventaires.

4.1.3 *Troisième phase (9 août - 31 août)*

Le 8 août, le gouvernement américain annonçait la levée partielle de l'embargo sur les produits de bœuf et de veau canadiens, soit sur les produits de viande désossée d'animaux de moins de 30 mois. Cependant, les exportations d'animaux vivants demeuraient toujours interdites. Cette annonce a été très bien reçue par les intervenants, mais la réaction des marchés est demeurée modeste au cours des semaines qui ont suivi. À la fin août, les prix du bovin d'abattage étaient encore à un niveau très bas même s'ils avaient commencé à remonter en Ontario et en Alberta. Ces prix demeuraient, par ailleurs, à environ 50 % du prix en vigueur aux États-Unis. Le prix du bovin de réforme et celui du veau de lait sont demeurés à des niveaux très bas, alors que le prix du veau de grain a commencé une remontée modérée. Cette faible réaction des marchés s'explique par :

- 1) L'interdiction toujours en vigueur d'exporter des animaux vivants pour les faire abattre aux États-Unis entraînant une accumulation d'animaux sur les fermes. Rappelons qu'en 2002, le Canada a exporté 760 000 bouvillons, soit 20 % de la production totale.

¹⁷ Procès-verbal de la réunion du comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire du 11 août 2003

- 2) Des inventaires de viande de bœuf et de veau se situant à des niveaux record (Figure 6 et Figure 16).
- 3) Des capacités d'abattage qui sont utilisées à des niveaux supérieurs à ceux de 2002, ce qui est dû, en partie, au fait que les producteurs devaient livrer leurs animaux avant le 1er septembre, soit la date de la fin de la participation du gouvernement fédéral au programme de relance de l'industrie.
- 4) L'assurance que la capacité d'abattage des abattoirs sera grandement utilisée au cours des prochains mois. Il y a encore beaucoup d'animaux prêts à être abattus sur les fermes même si les abattages sont revenus à leur niveau de l'an dernier.

Ces raisons expliquent pourquoi les marges positives des transformateurs sont demeurées élevées durant la troisième phase de la crise puisque les prix de gros sont demeurés au même niveau qu'à la deuxième phase tandis que les abattages augmentaient sensiblement et les prix au producteur demeuraient très faibles. D'ailleurs, les transformateurs confirment que leurs marges bénéficiaires brutes étaient favorables.

4.1.4 Sommaire

En résumé, l'analyse précédente montre que les producteurs ont subi des pertes importantes depuis le déclenchement de la crise de l'ESB le 20 mai dernier. Ces pertes surviennent à une période où les prix du bœuf aux États-Unis se sont maintenus à des niveaux élevés alors que les producteurs auraient pu bénéficier des bonnes conditions de marché.

Les abattoirs ont également subi des pertes importantes au cours de la première phase de la crise. Ils ont dû faire face à des coûts d'opération supplémentaires et ils auraient eu vraisemblablement à assumer des pertes. L'intervention des gouvernements leur a cependant permis d'assumer des augmentations de coûts liés à des frais d'entreposage supplémentaires et à une réduction de leurs opérations tout en les encourageant à accepter des risques élevés liés à la possibilité de la découverte d'un autre cas de la maladie.

La Figure 32 présente l'évolution de la marge hebdomadaire brute des transformateurs de janvier à août 2002 et 2003. En général, avant le 20 mai, la marge a été supérieure en 2003 qu'en 2002. Cette situation reflète un marché du bœuf vigoureux aux États-Unis depuis plusieurs mois, ce qui se traduit par des prix élevés aux producteurs, aux transformateurs et aux consommateurs. Au cours de la première phase de la crise, la marge brute est demeurée à peu

près la même alors que les coûts ont augmenté. Cependant, à partir de la troisième semaine de juin, la marge brute a augmenté de façon sensible; soit de plus de 50 % entre la deuxième et la quatrième semaine de juin. En juillet et août 2003, elle a été, en moyenne, de 95 % supérieure à celle de 2002. Même si les coûts de transformation ont effectivement augmenté de façon importante, il n'est pas démontrable qu'ils aient doublé. **Il est donc possible de conclure, à partir des analyses effectuées et des diverses informations obtenues, que les marges des abattoirs ont été favorables durant l'été, même si plusieurs raisons expliquent cette situation.**

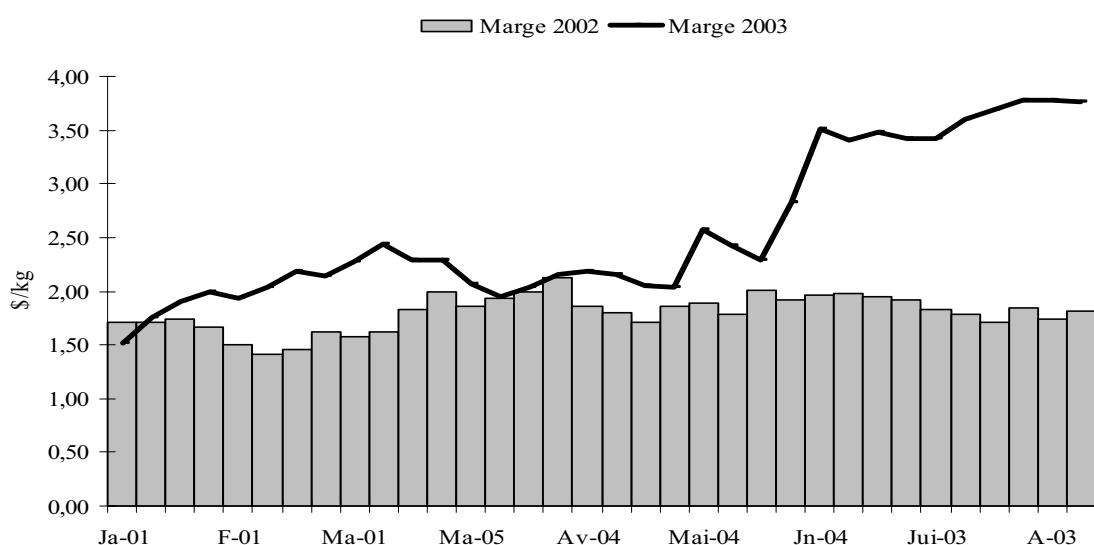


Figure 32. Marge brute du transformateur dans la production de viande de bœuf, Québec, 2002 et 2003

Est-ce que les marges des transformateurs ont été trop élevées? Pour répondre à cette question, il faudrait avoir une assurance plus précise des coûts supplémentaires encourus, et, surtout, pouvoir évaluer ce coût rattaché au risque pris par les abattoirs. **Une partie de la profitabilité des abattoirs demeure toujours incluse dans la valeur des inventaires qu'ils soutiennent et, si cette valeur s'avérait être faible ou très faible, leur rentabilité apparente pourrait en souffrir fortement.**

4.2 Marché du détail

4.2.1 *Constats*

À l'examen des faits décrits à la sous-section 3.2, quatre constats s'imposent au sujet du mouvement des prix au détail :

- 1. Les écarts de prix moyen de détail observés pour chaque coupe de bœuf entre le Québec, l'Ontario et l'Alberta n'ont pas été affectés de façon significative par la crise.**
- 2. Le prix du panier des coupes de bœuf retenues dans cette étude a diminué de façon importante au Québec à partir de la troisième semaine de juillet.**
- 3. Les variations des prix de détail de chaque coupe de viande de bœuf sont différentes selon les provinces, la période de l'année et les stratégies de mise en marché des grands distributeurs.**
- 4. Le prix de détail de la viande de veau, au Québec et ailleurs, a très peu été affecté par la crise bovine.**

Afin d'expliquer ces constats, il est nécessaire de considérer les caractéristiques générales associées au secteur de la distribution et de leurs impacts potentiels sur les prix. Par la suite, une analyse plus détaillée des quatre constats énumérés est effectuée.

4.2.2 *Discussion générale*

Pour le marché du détail canadien, il est important de comprendre que le bœuf se commercialise au plan Nord Américain. En ce sens, la crise de la vache folle n'a pas ajouté de contrainte aux chaînes d'alimentation en terme d'approvisionnement puisque la frontière entre le Canada et les États-Unis est toujours demeurée ouverte pour les achats par les entreprises canadiennes. Un autre aspect important est le fait qu'avant la crise, la demande de bœuf était en hausse aussi bien aux États-Unis qu'au Canada comparativement à l'an dernier. Cette demande accrue s'est reflétée sur les prix de détail comme en témoignent les graphiques de comparaison 2002/2003 du prix moyen hebdomadaire de différentes coupes de bœuf. **Les Figure 33 à 37 à l'Annexe A suggèrent que les prix étaient plus élevés en 2003 qu'en 2002 au Québec avant**

la crise. Une tendance similaire peut être observée pour les autres provinces canadiennes sous étude ainsi qu'aux États-Unis¹⁸.

On observe à la Figure 7 que les importations canadiennes de bœuf ont été plus importantes qu'en 2002 durant les mois de juin et juillet 2003, et ce, en pleine crise de l'ESB alors que le Canada affichait un important surplus de bœuf comme en témoignent la Figure 6 et la Figure 16 sur l'évolution des inventaires. De plus, au même moment, les prix du bœuf à la ferme étaient en chute libre (Figure 2).

Cette situation peut paraître paradoxale, d'autant plus que les prix de détail n'ont pas commencé à diminuer avant la mi-juillet. Cela ne signifie pas pour autant que les chaînes d'alimentation ont utilisé la situation à leur avantage. En fait, les chaînes ne sont pas sensibles à la demande de bœuf, mais à la demande de coupes de bœufs. Or, la demande pour les coupes dites «nobles¹⁹» s'est maintenue ou a augmenté, comme par les années antérieures, lors de la saison du barbecue. **L'offre canadienne de ces mêmes coupes a diminué en raison de la réduction des abattages qui a suivi le début de la crise. Pour satisfaire à la demande, les chaînes ont donc été dans l'obligation d'augmenter les importations estivales de ces coupes.** Comme ces importations proviennent essentiellement des États-Unis, où les prix du bœuf étaient élevés à l'été 2003, le prix de ces coupes de viande n'a pas été influencé par les baisses de prix du bœuf à la ferme au Canada.

De plus, comme il a été mentionné précédemment, les coûts supplémentaires encourus par les abattoirs au début de la crise combinés à une offre de bovins largement excédentaire et à la perte de marché pour près de la moitié de la carcasse ont fait en sorte que le prix de gros n'a pas baissé avant la troisième semaine de juin comme l'indique la Figure 5. Le prix de gros a diminué de 18 % de la fin juin à la fin juillet²⁰. Comment se fait-il alors que le prix au détail des coupes de viande de bœuf n'ait pas commencé à diminuer avant la fin juillet ou le début août dans plusieurs cas ? Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation.

Premièrement, le prix de gros ne reflète pas que les pièces «nobles». En début juillet, le Canadian Cattle Buyer mentionnait que le prix de gros pour les coupes «nobles» n'avait pas encore baissé compte tenu de la forte demande²¹. D'ailleurs, la Figure 17 et la Figure 18

¹⁸ AC Nielsen, Workstation plus, pour le compte du MAPAQ, 2003 et Cattle-Fax, 16 mai 2003.

¹⁹ Les coupes dites nobles se retrouvent dans la partie du surlonge et la longe courte.

²⁰ Le prix de gros en Alberta aurait baissé au même moment que celui de Montréal selon les renseignements publiés dans Can-Fax, 18 juillet 2003.

²¹ Canadian Cattle Buyer, 4 juillet 2003.

indiquent que les prix du T-Bone et de l'intérieur de ronde ont très peu diminué au Québec durant la crise. C'est donc davantage la baisse de prix des autres coupes qui aurait influencé le prix de gros.

De plus, les détaillants ne sont pas nécessairement en mesure de transmettre rapidement ces baisses de prix puisqu'ils font face à une certaine rigidité dans la planification de leurs spéciaux. En effet, il faut compter environ 4 semaines entre la planification et la réalisation des spéciaux. Ce délai s'explique par le temps de publication des circulaires, mais également par le temps nécessaire pour s'assurer d'avoir des inventaires suffisants pour satisfaire à la demande. Or, sur ce dernier point, il semble qu'en juillet les abattoirs étaient peu enclins à garantir à l'avance d'importantes quantités à bas prix compte tenu de l'incertitude relative à la direction du marché et de la faible quantité d'animaux abattus²². De plus, le mois de juillet n'est pas un mois favorable pour la consommation de coupes moins nobles telles que le rôti de palette compte tenu des caractéristiques de la demande pendant la période estivale.

Notons à ce sujet que **les pratiques commerciales des détaillants au Québec seraient différentes de celles du reste du Canada, notamment de l'Alberta, au niveau des viandes**. En effet, selon tous les intervenants rencontrés, l'utilisation de « spéciaux de circulaire » serait beaucoup plus prononcée au Québec qu'ailleurs. Cela a pour effet d'augmenter significativement la variabilité des prix de détail au Québec.

Ainsi, chaque entreprise essaie d'attirer le maximum d'acheteurs par le biais de spéciaux. Selon les professionnels du secteur rencontrés durant notre étude, les « spéciaux » constituent une caractéristique spécifique au marché québécois d'alimentation (60 % d'acheteurs de produits alimentaires sont considérés comme une clientèle « flottante » qui recherche continuellement et inconditionnellement les aubaines - prix). Les spéciaux jouent un rôle d'attraction du consommateur dans le magasin (*traffic builder*). Les trois entreprises dominantes doivent donc continuellement proposer des « spéciaux », tout en essayant de ne pas proposer les mêmes aubaines aux mêmes moments sur les mêmes produits. Les grandes chaînes ajustent donc continuellement leurs promotions hebdomadaires (spéciaux) en fonction de leur propre programme établi environ quatre semaines d'avance, mais aussi en fonction des actions prises par les concurrents. Selon les professionnels du secteur, les entreprises accusent couramment des pertes sur les spéciaux proposés et publicisés en première page des circulaires hebdomadaires.

²² Can-Fax, 11 juillet 2003.

Les pertes subies sur ces produits doivent obligatoirement être compensées par des profits réalisés sur d'autres produits de la même catégorie de manière à rencontrer les objectifs de rentabilité de chaque catégorie fixés par le siège social.

Finalement, les détaillants gèrent leur comptoir de viande dans son ensemble avec des cibles de marges hebdomadaires²³. **Cela signifie qu'une baisse importante au niveau d'une coupe de bœuf n'est pas nécessairement avantageuse si elle résulte en une baisse significative des ventes de poulet ou de porc. Ainsi, la gestion globale du secteur des viandes sur la base de cibles hebdomadaires peut inciter les chaînes à ne pas transmettre de façon continue les baisses de prix.**

4.2.3 Évaluation des constats

Constat 1 : Les écarts de prix moyen de détail observés pour chaque coupe de bœuf entre le Québec, l'Ontario et l'Alberta n'ont pas été affectés de façon significative par la crise.

La comparaison du Tableau 2 et du Tableau 3 indique que l'écart entre le prix de détail moyen de cinq coupes de bœuf pour le Québec, l'Ontario et l'Alberta durant la crise est équivalent à celui avant la crise. Le Tableau 8 résume les informations contenues dans le Tableau 2 et le Tableau 3. Ainsi, lorsque nous considérons toute la période de la crise sous étude, nous pouvons observer que les coupes qui avaient un prix de détail équivalent ou plus élevé au Québec avant la crise ont maintenu cet écart ou l'absence d'écart statistiquement significatif durant la crise. Le prix de certaines coupes de bœuf semble être plus élevé au Québec qu'en Ontario en temps normal. Il est important de noter à ce sujet que le Québec importe une part importante de sa consommation domestique de bœuf. Or, les prix tendent à être plus faible en zone de surplus (exportateur) qu'en zone de demande nette positive (importateur).

²³ Can-Fax, 13 juin, 2003; Canadian Cattle Buyer, 4 juillet, 2003, rencontre avec Sobeys et Métro.

Tableau 8. Comparaison des prix moyens entre le Québec et l'Ontario et entre le Québec et l'Alberta pour la période avant crise (01-01-03 au 19-05-03) et la période de crise (20-05-03 au 31-08-03)

	Avant la crise		Après la crise	
	QC-ON	QC-AL	QC-ON	QC-AL
T-Bone	équivalent	équivalent	équivalent	équivalent
Intérieur de ronde	équivalent	plus chère	équivalent	plus chère
Haut de surlonge	plus chère	plus chère	équivalent	plus chère
Rôti de palette	équivalent	équivalent	équivalent	équivalent
Bœuf haché maigre	plus chère	plus chère	plus chère	plus chère
Bœuf haché mi-maigre	moins chère	-----	moins chère	-----

Le fait que les trois provinces se soient comportées de façon similaire lorsque nous comparons l'ensemble de la période de crise n'est pas surprenant compte tenu que le marché du bœuf est Nord Américain, et que les chaînes des trois provinces font faces sensiblement aux mêmes opportunités et aux mêmes contraintes.

Constat 2 : Le prix moyen du panier des coupes de bœuf sous étude a diminué de façon importante au Québec à partir de la troisième semaine de juillet.

Le constat précédent indique que le Québec en moyenne, sur la période sous étude, s'est comporté de façon semblable, en terme de prix au détail, à l'Ontario et à l'Alberta. De plus, la comparaison par province entre la période avant la crise et la période de crise (Tableau 1 et Tableau 2) du prix pondéré semble indiquer que la crise n'a pas eu d'impact statistiquement significatif sur les prix de détail.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas eu de baisse effective de prix au détail. En effet, pour différentes raisons discutées précédemment, les baisses de prix sont survenues aux environs de la troisième semaine de juillet. Cela a pour effet de réduire le poids des baisses de prix dans un calcul de moyenne puisque notre période sous étude compte environ 15 semaines, alors que les baisses ne sont présentes que pour 4 à 5 semaines.

Dans les faits, une analyse statistique de la tendance sur la période de crise indique une tendance de baisse statistiquement significative pour le prix moyen du panier de bœuf sous étude pour le Québec et pour l'Alberta, mais pas pour l'Ontario. Plus précisément, le

prix moyen du panier de bœuf a diminué de 15 % au Québec entre la troisième semaine de juillet et la première semaine de septembre. Cette baisse serait de 28 % en excluant le bœuf haché du panier.

L’interprétation des prix moyens doit donc se faire avec prudence. Ainsi, bien que le Tableau 8 indique que **le prix des coupes de bœuf au Québec est toujours équivalent ou plus dispendieux que dans les deux autres provinces, le prix pondéré en tenant compte des volumes (ou prix moyen du panier)**, lui, est équivalent à celui des autres provinces, ou moins dispendieux en excluant le bœuf haché (Tableau 3). Les prix de détail doivent donc être également interprétés en considérant l’effet des spéciaux ou encore la variabilité des prix autour de leur moyenne sur les volumes.

Plusieurs intervenants ont mentionné que le Québec était distinct en raison de sa très forte utilisation de circulaires et de spéciaux auxquels les consommateurs répondraient fortement. La plus grande variance de prix observée au Québec en comparaison avec les autres provinces (voir section 3) tend à confirmer le tout. L’exemple suivant illustre l’impact des spéciaux sur la différence entre un prix moyen et un prix pondéré par les volumes.

Tableau 9. Illustration de l’impact de la pondération des prix par les volumes de viandes consommées basée sur un cas fictif

	Semaine #1		Semaine #2		Semaine #3	
	Prix	volume	prix	volume	prix	volume
Québec	12,00	150	10,50	170	9,00	500
Ontario	10,00	200	9,80	220	10,20	180

Dans l’exemple du tableau précédent, le prix moyen au Québec est de 10,50\$ alors qu’il est 10,00\$ en Ontario. Par contre, le prix moyen pondéré par les volumes est de 9,86\$ au Québec alors qu’il est 9,98\$ en Ontario.

En plus de l’effet des ventes sur les volumes, **le consommateur québécois tend à acheter des coupes moins dispendieuses que les Albertains et les Ontariens, ce qui vient également réduire le prix du panier moyen.**

Bref, bien que le constat 1 soit vrai, ce dernier repose sur la moyenne de toute la période de crise. **Une analyse statistique plus fine (qui prend en compte les volumes et qui vérifie la tendance des prix) nous permet de conclure que les baisses de prix au détail pour le panier**

de viande de bœuf ont été supérieures à celles de l'Ontario et équivalentes ou supérieures à celles de l'Alberta pour la période de la crise.

Constat 3 : Les variations des prix de détail de chaque coupe de viande de bœuf sont différentes selon les provinces, la période de l'année et les stratégies de mise en marché des grands distributeurs.

Compte tenu des politiques de spéciaux des chaînes, des différences dans les préférences de consommation de coupes de bœuf entre les provinces et de la saisonnalité de la consommation de certaines coupes, il semble normal de constater des différences significatives dans les prix par coupe dans le temps, et entre provinces.

En résumé, au Québec, le prix moyen pour plusieurs des coupes de viande étudiées est supérieur ou statistiquement équivalent aux prix des autres provinces. Lorsque le prix est statistiquement plus élevé, une plus grande variance de prix (spéciaux) vient réduire cet impact (exemple le haut de surlonge). Toutefois, il y a une exception notoire, soit le bœuf haché maigre, lequel compte pour une proportion importante de la consommation de bœuf au Québec.

Le bœuf haché maigre est la seule coupe de bœuf dont le prix soit significativement plus élevé au Québec qu'en Ontario et en Alberta. Les variations de prix pour ce type de viande sont faibles au Québec; ainsi, l'effet des spéciaux invoqué pour certaines autres coupes ne semble pas confirmé dans ce cas. Or, pratiquement toutes les pièces de bœuf peuvent être transformées en bœuf haché et d'importants surplus de bœuf se sont accumulés durant la crise, ce qui semblerait indiquer que les chaînes ont augmenté leur marge sur cette catégorie de bœuf haché. Toutefois, la catégorie de bœuf haché la plus consommée au Québec est le mi-maigre, lequel a un prix moyen significativement plus faible qu'en Ontario. Dans ce dernier cas, les comparaisons avec l'Alberta ne sont pas possibles puisque le bœuf haché mi-maigre est pratiquement absent du panier de bœuf des Albertains. Bref, les comparaisons concernant le bœuf haché doivent être empreintes de prudence puisque les habitudes de consommations diffèrent grandement entre provinces.

Constat 4 : Le prix de détail moyen du veau au Québec a très peu été affecté par la crise bovine.

Le Tableau 4 et le Tableau 5 indiquent que le prix du veau est généralement plus élevé au Québec qu'en Ontario, et moins élevé au Québec qu'en Alberta. Toutefois, les coupes de veau de

lait et de veau de grain ne sont pas départagées. Le veau de grain serait plus populaire que le veau de lait en Ontario, alors que l'inverse serait vrai au Québec; et le veau de lait est généralement plus onéreux que le veau de grain, ce qui expliquerait l'écart de prix observé entre le Québec et l'Ontario.

Les Figures 28 à 31 n'indiquent pas de changement dans les prix du veau entre la période précédant le déclenchement de la crise et la crise. Or, les prix à la ferme, eux, ont chuté, comme illustré à la Figure 11. Étant donné que les prix de gros pour la viande de veau ne sont pas disponibles, **nous ne pouvons que suggérer que les abattoirs ou les chaînes ont augmenté leur marge sans en transférer une part au consommateur.** Ce comportement est, par contre, rationnel du point de vue économique. Le veau est une viande de spécialité et certaines études indiquent que son élasticité-prix est très faible²⁴ relativement à la demande de viandes comme le bœuf et le poulet. En d'autres mots, les quantités achetées par les consommateurs à la suite d'une diminution de prix augmentent dans une proportion beaucoup plus faible que la diminution de prix. De plus, la viande de veau occupe de 3 % à 4 % de l'espace d'un comptoir de viande typique. Sa faible importance et sa relative inélasticité face au prix militent donc en faveur du maintien des prix de détail même si les coûts d'approvisionnement diminuent, que ce soit pour l'abattoir ou pour le grossiste-détaillant.

Il est également important de mentionner que le veau de lait au Québec est une production verticalement intégrée des intrants à l'abattage. Une telle structure est plus susceptible de conserver les écarts de marge, compte tenu qu'une même entité est bénéficiaire des différentes marges intermédiaires.

²⁴ Pérusse, Pierre, 2000, *Sample Selection, Expenditure Effect Specification and the Endogenization of Unit Values in Demand Systems : The Case of the Demand for Meat in Quebec*, Mémoire présenté à la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation, Université Laval.

4.2.4 Sommaire de la section

Il est utile d'intégrer les explications générales selon les trois périodes précédemment définies :

Du 20 mai au 18 juin 2003 :

Les détaillants sont peu affectés par la crise en terme de possibilité d'approvisionnement, si ce n'est que la baisse importante des abattages canadiens et la forte demande saisonnière pour certaines coupes de bœuf les obligeant à augmenter leurs importations en provenance principalement des États-Unis. Comme les prix de gros canadiens sont relativement stables durant cette période, les détaillants ont des coûts d'approvisionnement semblables à la période avant crise.

Du 19 juin au 8 août 2003 :

Une diminution du prix de gros est observée au début de la période. Toutefois, les coupes «nobles» auraient été peu affectées par cette baisse. Le peu d'intérêt des abattoirs à garantir les volumes nécessaires et des bas prix pour des périodes futures, combiné au délai de quatre semaines normalement, attribué à la mise en place de spéciaux, peuvent expliquer pourquoi les premières baisses de prix significatives au détail pour certaines coupes ne surviennent qu'à la fin de cette période.

Du 9 août au 31 août 2003 :

Cette période correspond à une hausse importante des abattages; ces derniers atteignent et même dépassent les niveaux atteints lors de périodes comparables²⁵. La hausse des abattages combinée à l'arrêt d'émission de permis d'importation au-delà du quota tarifaire²⁶, ainsi qu'aux efforts des chaînes pour valoriser de nouvelles coupes de bœufs au Canada permettent de réduire considérablement les importations de bœuf comme l'indique la Figure 7. Durant cette période les baisses de prix au détail sont plus marquées. Le système semble avoir atteint un nouvel équilibre de court terme puisque le bœuf se déplace bien dans la filière²⁷, mais ce, à un prix beaucoup plus faible pour le producteur.

²⁵ Can-Fax, 5 septembre 2003.

²⁶ Le 18 juillet le gouvernement fédéral annonce le gel d'émission de permis d'importations pour le bœuf, Can-Fax, 1 août 2003.

²⁷ Can-Fax, 22 août 2003.

Le comportement des prix moyens de viande de bœuf au Québec et dans les autres provinces durant la période de crise est similaire. Toutefois, une analyse statistique plus fine qui prend en compte les volumes et qui permet de vérifier la présence d'une tendance de baisse des prix nous permet de conclure que les baisses de prix au détail pour le bœuf au Québec ont été supérieures à celles de l'Ontario et équivalentes ou supérieures à celles de l'Alberta pour la période de la crise. La faible importance de la part de viande de veau dans le panier de consommation totale de viande, sa faible élasticité-prix comparativement aux autres viandes et le haut niveau d'intégration verticale expliquent la rigidité des prix au détail de la viande de veau même si les coûts d'approvisionnement ont diminué pour les abattoirs et les grossistes-détaillants.

5. CONCLUSION

Un cas confirmé d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (dite de la *vache folle*) le 20 mai 2003 en Alberta provoquait la fermeture des marchés d'exportations pour la filière bovine canadienne. Comme 69 % de la production bovine canadienne est exportée sous une forme ou une autre, des baisses de prix importantes à la production ont rapidement suivi. Au même moment, les prix de détail pour la viande bovine ont affiché une certaine stabilité, irritant du fait les producteurs et les consommateurs.

C'est dans ce contexte que la ministre de l'agriculture du Québec décidait de mettre sur pied un comité spécial d'experts afin de faire la lumière sur la situation et de rétablir les faits, s'il y a lieu. Le mandat du comité est le suivant :

1. Mesurer et expliquer les écarts de prix moyen hebdomadaire dans les grandes chaînes d'alimentation pour une sélection de produits de viande bovine entre le Québec et les provinces, et ce, pour une période s'étendant du 20 mai au 31 août 2003.
2. Expliquer pourquoi, en tenant compte du réseau de commercialisation et des pratiques en vigueur, la baisse substantielle des prix payés aux producteurs de bovins ne se traduit pas par une baisse sensible des prix au détail des produits de viande bovine pour les consommateurs du Québec.

La présente étude a analysé les mouvements des prix de détail pour six coupes de bœuf (le steak T-Bone, l'intérieur de ronde, le haut de surlonge, le rôti de palette, le bœuf haché mi-maigre et le bœuf haché maigre) et 4 coupes de veaux (la côtelette, l'escalope, le rôti et la viande hachée) au Québec, en Ontario et en Alberta du 1 janvier au 6 septembre 2002 et 2003.

Les résultats de l'analyse nous permettent de constater qu'en moyenne, les écarts de prix pour le bœuf qui existaient entre le Québec et les autres provinces avant la crise n'ont pas changé durant la période de crise. En d'autres mots, les coupes qui avaient un prix de détail équivalent ou plus élevé au Québec avant la crise ont maintenu cet écart ou l'absence d'écart statistiquement significatif durant la crise.

Toutefois, cette analyse ne tient compte que de la moyenne de la distribution des prix hebdomadaires sur l'échantillon considéré et elle n'est valide que pour l'ensemble de la période de crise, soit du 20 mai 2003 au 31 août 2003. Les prix moyens hebdomadaires sont généralement plus volatiles au Québec que dans les autres provinces sous étude. Cette plus grande variabilité s'explique en partie par la plus forte utilisation des spéciaux en circulaires au Québec qu'ailleurs.

Afin de considérer l'impact des spéciaux sur les volumes de viande bovine consommée et de refléter certaines différences fondamentales dans les préférences des consommateurs de chaque province, le prix d'un panier composé des six coupes de bœuf a été calculé. Le prix moyen de ce panier à chaque semaine est pondéré par les quantités consommées de chaque coupe. **Les analyses statistiques confirment une tendance à la baisse du prix de ce panier pendant la crise pour le Québec, l'Alberta et, dans une moindre mesure, l'Ontario. Ainsi, le prix du panier de viande de bœuf a baissé de 15 % au Québec entre la troisième semaine de juillet et la première de septembre.**

En résumé, l'ensemble des analyses statistiques permet de conclure que, sur l'ensemble des coupes de bœuf sous étude, les baisses de prix au détail pour le bœuf au Québec ont été supérieures à celles de l'Ontario et équivalentes ou supérieures à celles de l'Alberta pour la période de la crise. Concernant le bœuf haché, il est cependant plus difficile de conclure. En effet, le prix du bœuf haché de catégorie maigre au Québec est plus élevé qu'en Alberta sur la période considérée. Cependant, le prix moyen du bœuf haché mi-maigre, le plus consommé au Québec, est plus faible au Québec qu'en Ontario. Il est important de noter que la consommation de différentes catégories de bœuf haché est très différente entre les provinces, si bien que toute comparaison doit se faire avec grande prudence. Par exemple, le prix moyen du bœuf haché mi-maigre en Alberta est très faible, mais sa consommation est pratiquement nulle. L'inverse est également vrai pour le bœuf haché régulier au Québec. Ainsi, une comparaison entre le prix moyen du bœuf haché mi-maigre en Alberta et au Québec peut sembler parfaitement légitime, alors que, dans les faits, une telle comparaison est non significative.

L'étude du marché du veau suggère que certains intervenants dans la filière aient pu augmenter leur marge de profit puisque les prix au détail n'ont pas changé durant la crise, et que les prix aux producteurs diminuaient de façon significative. Malgré le fait que les abattoirs de veaux ont pu essuyer certaines pertes financières en début de crise, la situation semble différer de celle du bœuf.

En relation avec la deuxième partie du mandat, il est nécessaire d'expliquer pourquoi les baisses de prix du bœuf au détail ne se sont pas manifestées de façon importante au Québec avant la troisième semaine de juillet, alors que les prix à la ferme eux ont rapidement chuté dès le déclenchement de la crise.

Dans un premier temps, le déclenchement de la crise a créé beaucoup d'incertitude chez les abattoirs. En effet, ces derniers ont dû rapatrier de nombreux inventaires de viande en transit vers d'autres pays, sans avoir de débouchés alternatifs pour cette viande bovine. De plus, leurs abattages ont été rapidement réduits de moitié compte tenu de la perte de près de la moitié de leurs marchés (exportations) et d'une réduction du nombre d'animaux transigés. Cette baisse des abattages se répercute sur les coûts fixes et sur une partie des coûts variables, augmentant, de façon significative, le coût d'abattage par tête. De plus, les Canadiens ne consomment principalement que la moitié des pièces totales d'un bœuf, le reste étant exporté. Puisque cette dernière avenue n'était plus disponible, la valeur du bœuf se limite donc à celle des coupes consommées sur le marché domestique. Ainsi, les abattoirs ont essuyé des pertes importantes dans les premières semaines de la crise, dont une forte augmentation de leurs coûts d'entreposage.

Toutefois, la très forte baisse des prix à la production et la reprise graduelle des abattages ont permis aux abattoirs de revenir à des marges bénéficiaires positives dans les semaines qui ont suivi le déclenchement de la crise. Selon toute vraisemblance, les abattoirs auraient attendu de récupérer en partie ou en entier les pertes encourues durant les premières semaines de la crise avant de réduire le prix de gros; ce dernier baissant d'environ 18 % à la mi-juin.

Du côté des grandes chaînes d'alimentation, ces dernières ne sont pas sensibles à la demande de bœuf, mais à la demande de coupes de bœufs. La demande pour les coupes dites «nobles» s'est maintenue comme d'habitude durant les mois d'été. À l'inverse, l'offre de ces mêmes coupes a souffert de la forte réduction des abattages qui a suivi le début de la crise. Pour satisfaire à la demande, les chaînes ont donc été dans l'obligation d'augmenter les importations

estivales de ces coupes. Comme ces importations proviennent essentiellement des États-Unis, où les prix du bœuf étaient élevés cet été, le prix de ces coupes de viande n'a pas diminué pour suivre ainsi la tendance des prix à la ferme. Comme indiqué précédemment, le prix de gros de la viande bovine n'a pas baissé avant la mi-juin. Or, les détaillants ne sont pas nécessairement en mesure de transmettre rapidement ces baisses de prix puisqu'ils font face à une certaine rigidité dans la planification de leurs ventes. En effet, il faut compter environ 4 semaines entre la planification et la réalisation des spéciaux hebdomadaires. Ce délai s'explique par le temps de publication des circulaires, mais également par le temps nécessaire pour s'assurer d'avoir les inventaires suffisants pour répondre aux besoins de la clientèle. Il semble aussi qu'en juin les abattoirs étaient peu enclins à garantir à l'avance d'importantes quantités à un bas prix donné, compte tenu de l'incertitude relative à la situation. De plus, en juillet, il est moins approprié, notamment au Québec, d'offrir des spéciaux sur certaines coupes tel que le rôti de palette, compte tenu des caractéristiques de la demande durant cette période estivale.

Pour ce qui est du veau lourd, mentionnons que l'industrie du veau de lait au Québec est une production verticalement intégrée des intrants à l'abattage. Du côté de l'abattage, une telle structure est plus susceptible de conserver les écarts de marge. Du côté des grossistes-détaillants, le veau lourd est une viande de spécialité. Son élasticité-prix est plus faible que pour le bœuf, et il peut-être moins profitable de réduire les prix pour mousser les ventes que pour le secteur du bœuf. En d'autres mots, les volumes de veau réagissent moins aux baisses de prix que les achats de bœuf. Le veau occupe seulement de 3 % à 4 % de l'espace d'un comptoir de viande typique et ne représente environ que 2 % de la consommation de toute la viande bovine. Ainsi, sa faible importance et sa relative inélasticité-prix militent donc en faveur du maintien de son prix, même si les coûts d'approvisionnement sont en fortes baisses, que ce soit pour l'abattoir ou pour le grossiste-détaillant.

En résumé, en divisant la période de crise sous étude en trois phases distinctes, soit du 20 mai (début de la crise) au 18 juin (annonce du programme fédéral), du 19 juin au 8 août (annonce de la levée partielle de l'embargo par les États-Unis) et du 9 août au 31 août (fin du programme fédéral et de la période sous étude), nous avons :

Du 20 mai au 18 juin 2003 :

Cette période est caractérisée par une baisse des prix à la ferme ainsi que de lourdes pertes en début de période pour les abattoirs. Les détaillants sont peu affectés par la crise en terme de possibilité d'approvisionnement, si ce n'est que la baisse importante des abattages au Canada et la forte demande saisonnière pour les coupes à barbecue les obligeant à augmenter leurs importations de coupes dites «nobles» en provenance principalement des États-Unis. Comme les prix de gros canadiens sont relativement stables durant cette période, les détaillants ont des coûts d'approvisionnement semblables à la période avant crise.

Du 19 juin au 8 août 2003 :

À la suite de la reprise des abattages, la marge des abattoirs s'améliore ce qui se traduit par une diminution du prix de gros au début de la période. Toutefois, les coupes «nobles» auraient été peu affectées par cette baisse. Le peu d'intérêt des abattoirs à se commettre en terme de volumes et de bas prix pour des périodes futures combiné au délai normalement nécessaire pour mettre en place des spéciaux expliquent pourquoi les premières baisses de prix significatives au détail pour certaines coupes surviennent à partir de la mi-juillet. Toutefois, les prix à la ferme continuent de se détériorer durant cette période

Du 9 août au 31 août 2003 :

Cette période correspond à une hausse importante des abattages, ces derniers atteignant et même dépassant leur niveau normal enregistré lors de périodes antérieures comparables. La hausse des abattages combinée à l'arrêt d'émission de permis d'importation au-delà du quota tarifaire, ainsi qu'aux efforts des chaînes pour valoriser les produits de bœufs au Canada permettent de constater certaines diminutions des prix sur le marché du détail. Ces mouvements de prix ne sont pas uniformes entre les provinces. Le prix à la ferme demeure faible, alors que les abattoirs et les grossistes-détaillants ont fait les ajustements nécessaires pour préserver leur marge bénéficiaire. Un nouvel équilibre de marché semble donc s'être établi au niveau du marché canadien.

6. REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

Le rapport du comité est basé sur l'étude de plusieurs documents et sur l'analyse de nombreuses données permettant le recoupage des diverses informations recueillies lors d'entrevues avec certains intervenants du secteur.

Cependant, compte tenu de la courte durée du mandat, il n'a pas été possible de réaliser toutes les rencontres qui auraient pu contribuer utilement à une vérification plus exhaustive des diverses hypothèses. Par exemple des rencontres avec les grands abattoirs de l'ouest auraient sans doute permis l'obtention d'informations additionnelles utiles.

De plus, le comité n'a pu obtenir que des aperçus généraux des prix de gros offerts par les abattoirs ou payés par les grandes chaînes de distribution alimentaire. Dans un environnement hautement compétitif, ces chiffres de nature commerciale sont considérés confidentiels et donc relativement inaccessibles. Le comité pouvait compter sur la disponibilité de prix de gros, sur le marché de Montréal, compilés pour chaque semaine par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour certaines pièces de viande de bœuf, mais ces prix ne reflètent que les prix déclarés par quelques grossistes de viande et ils ne tiennent pas compte des prix confidentiels payés par les trois grandes chaînes d'alimentation. Le comité a dû tenter, du moins pour les prix de gros, d'interpréter le plus correctement possible les diverses informations recueillies pour développer les hypothèses retenues.

Au niveau des prix de détail, donc des prix payés par les consommateurs, le comité disposait d'informations plus précises à partir de relevés hebdomadaires effectués par une firme spécialisée auprès des principaux détaillants des diverses provinces du Canada. Ces données, qui représentent des moyennes pour diverses coupes de viande, tiennent compte de l'effet des spéciaux offerts par l'une ou l'autre des grandes chaînes de distribution sans toutefois mentionner l'ampleur du prix annoncé en spécial. Comme la perception du consommateur est basée sur la comparaison de ces spéciaux d'une province à l'autre, l'utilisation de moyenne qui est une donnée plus valable que la comparaison de spéciaux, a permis une appréciation plus exacte de la réalité.

En résumé, même si le comité n'a pas rencontré tous les intervenants concernés et s'il a dû composer avec des données parfois incomplètes ou non disponibles au niveau des prix de gros, les faits établis, les hypothèses d'explication développées et les conclusions élaborées reflètent, le plus exactement possible, la réalité des marchés.

L'étude a permis de conclure qu'en général les comportements des prix observés au Québec se comparaient avec ceux en vigueur au Canada. Cependant, les raisons justifiant ce comportement durant la période de crise sont davantage de nature pancanadienne que québécoise. C'est pourquoi cette étude réalisée à la seule échelle provinciale doit être considérée comme telle.

ANNEXE A – GRAPHIQUES SECONDAIRES

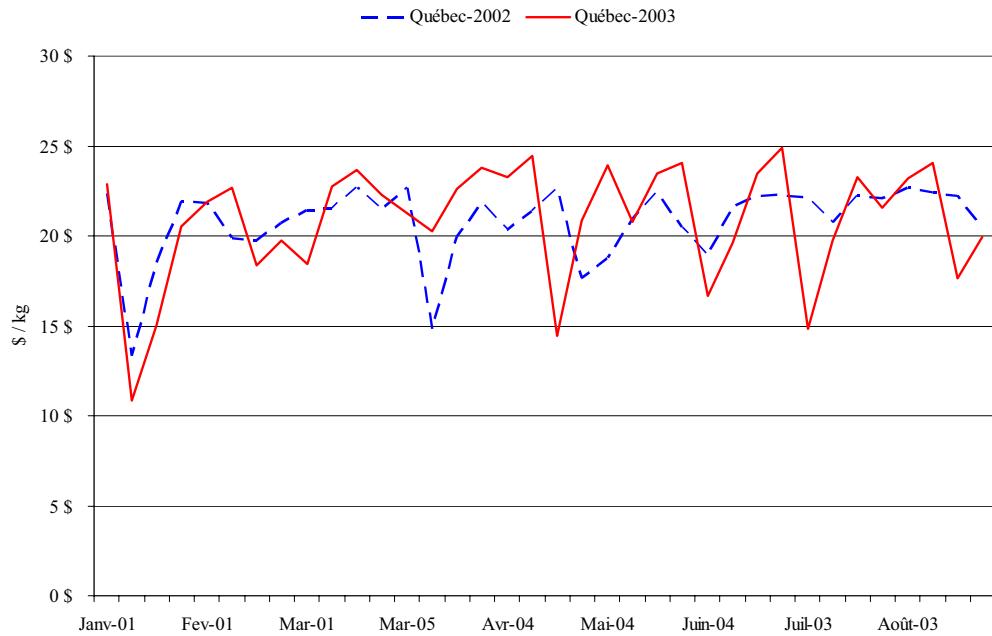


Figure 33. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen du T-Bone au Québec

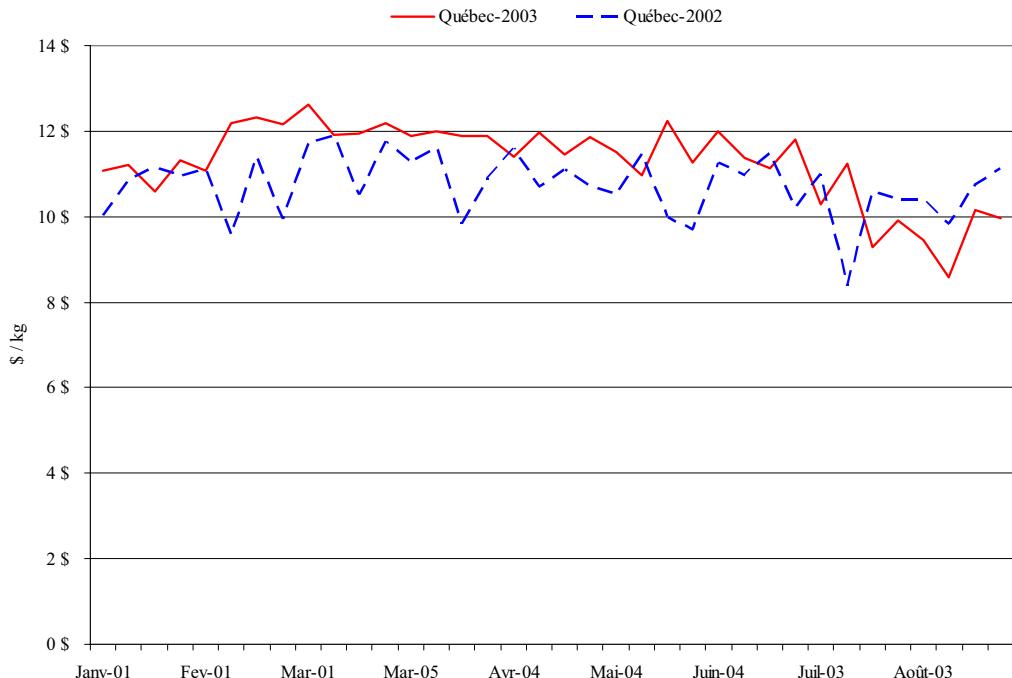


Figure 34. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen de l'intérieur de ronde au Québec

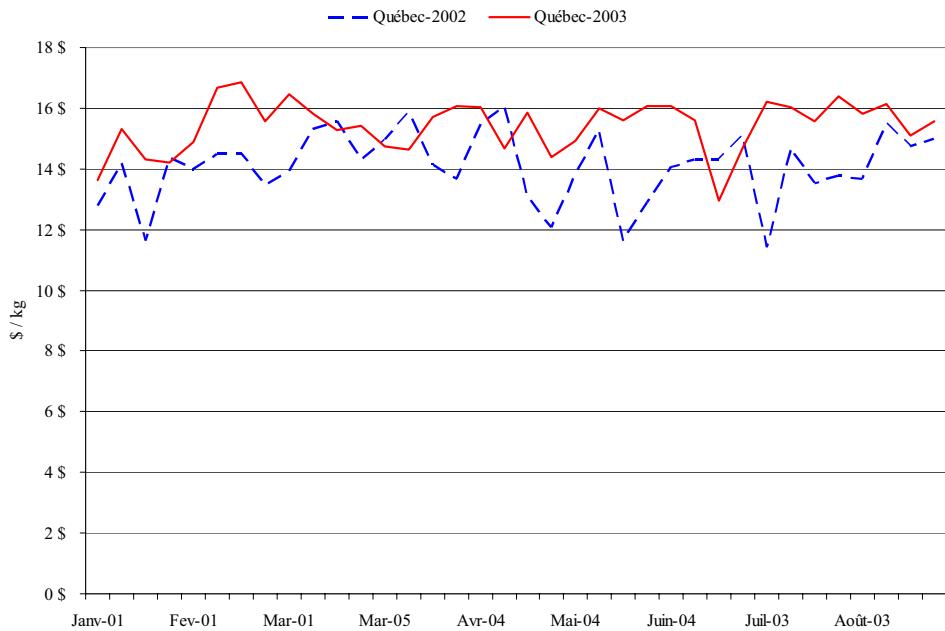


Figure 35. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen du haut de surlonge de bœuf au Québec

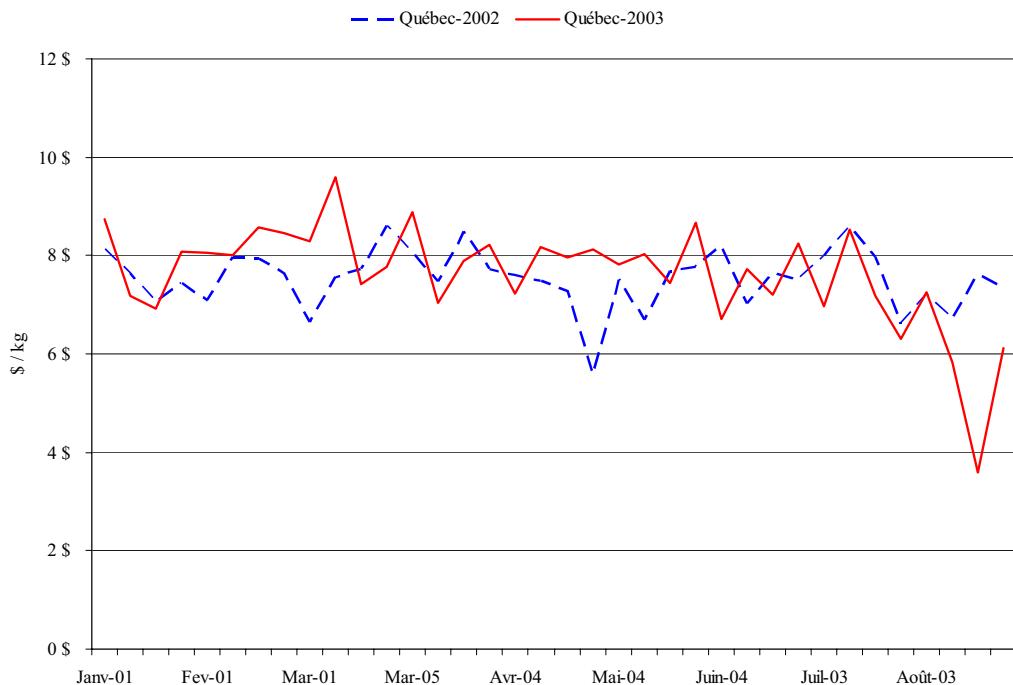


Figure 36. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen du rôti de palette de bœuf au Québec

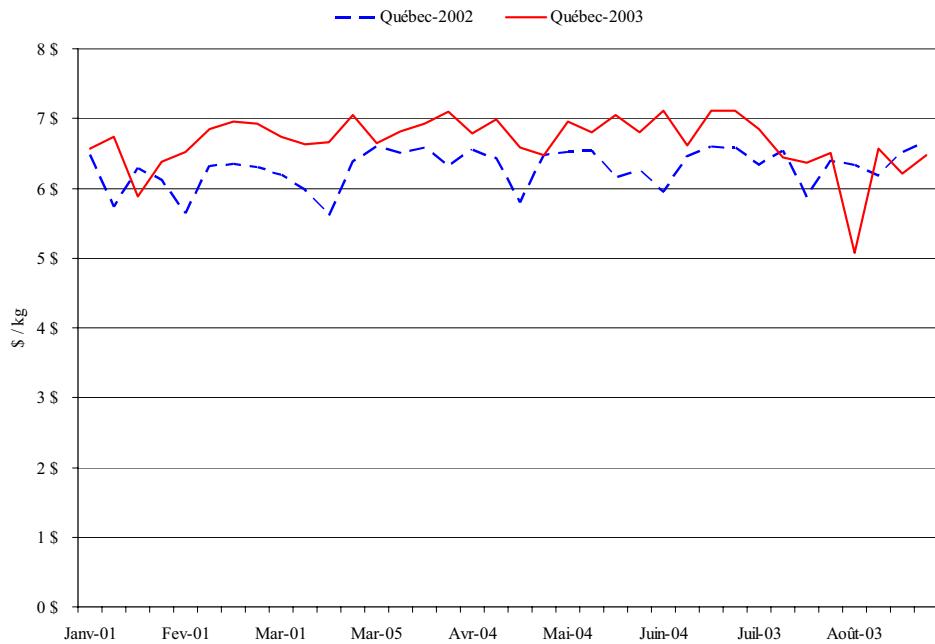


Figure 37. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen du bœuf haché de catégorie maigre au Québec

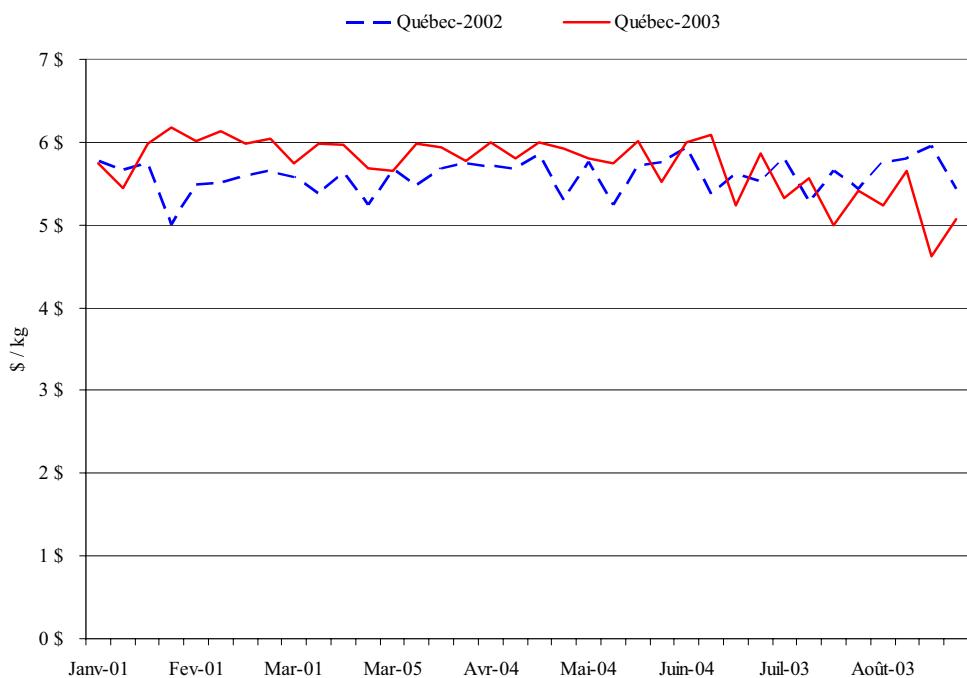


Figure 38. Mouvements des prix moyens hebdomadaires de janvier à la première semaine de septembre en 2002 et 2003 du bœuf haché de catégorie mi-maigre consommé au Québec

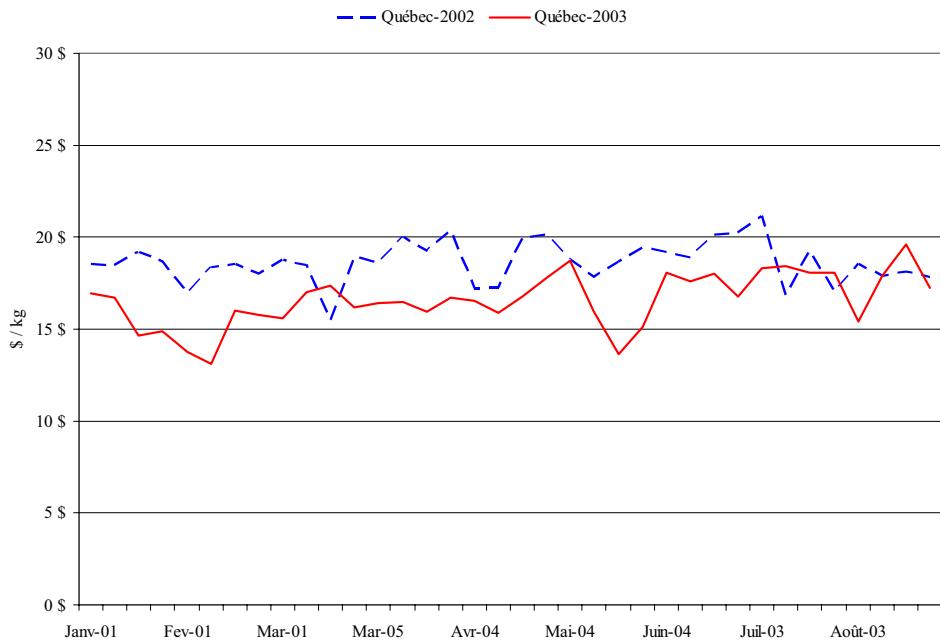


Figure 39. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen des côtelettes de veau au Québec

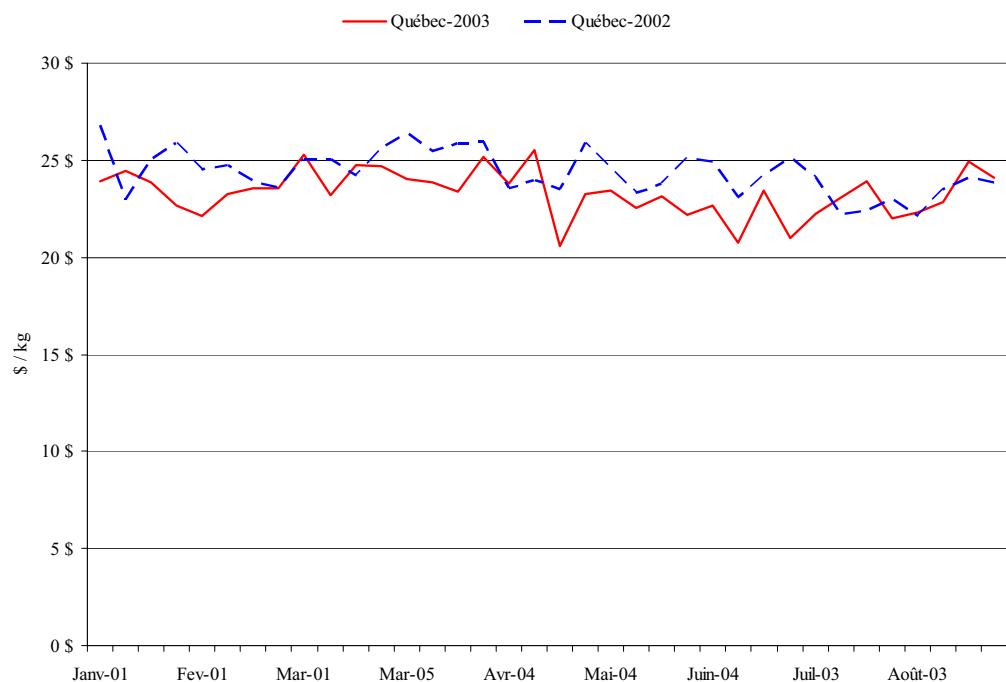


Figure 40. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen des escalopes de veau au Québec

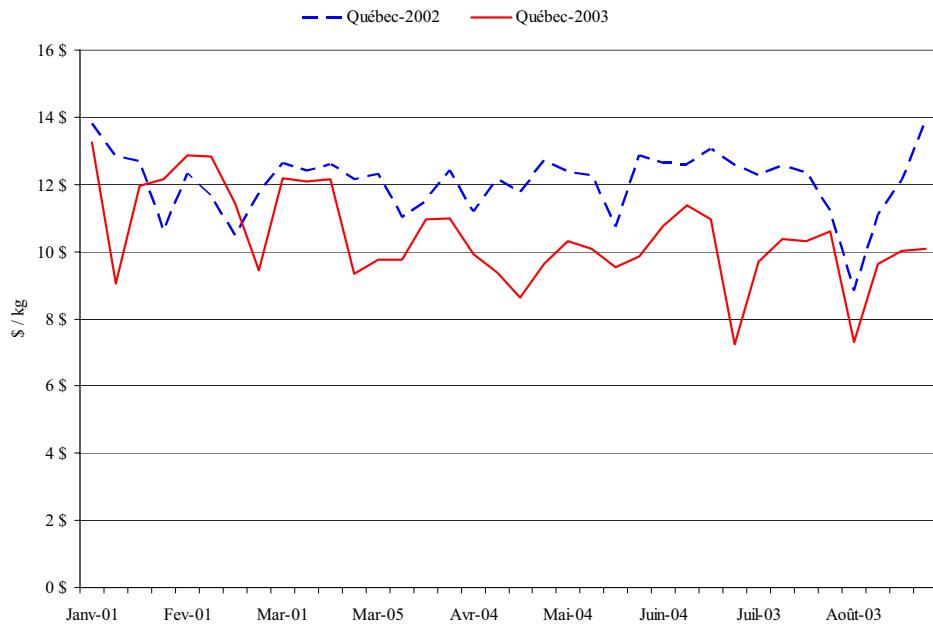


Figure 41. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen du rôti de veau au Québec

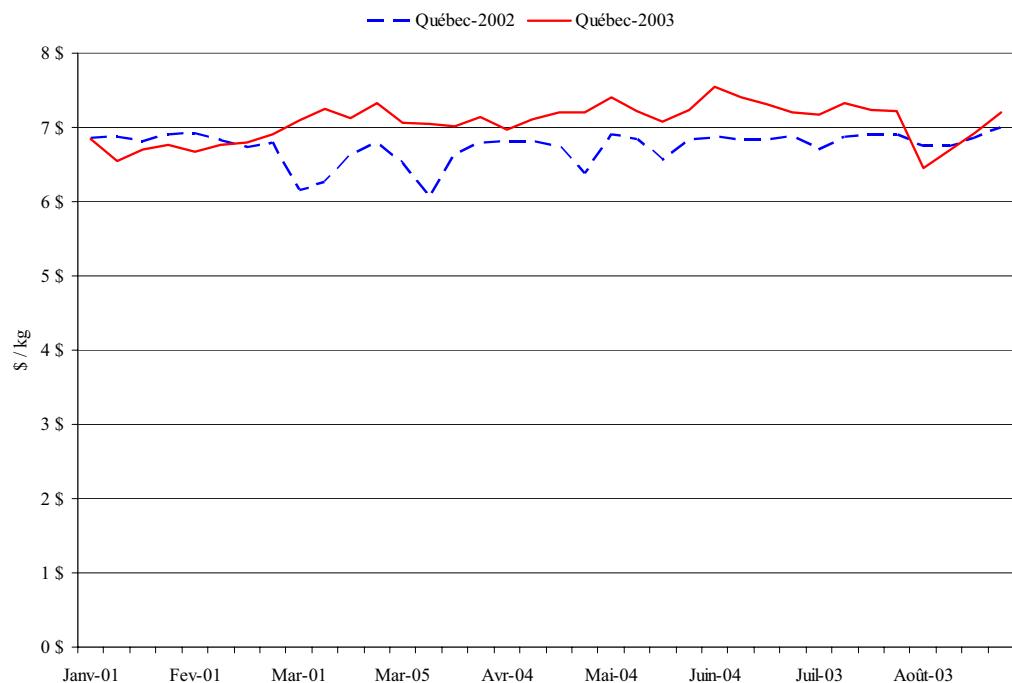


Figure 42. Comparaisons 2002/2003 du prix hebdomadaire moyen des morceaux de veau au Québec

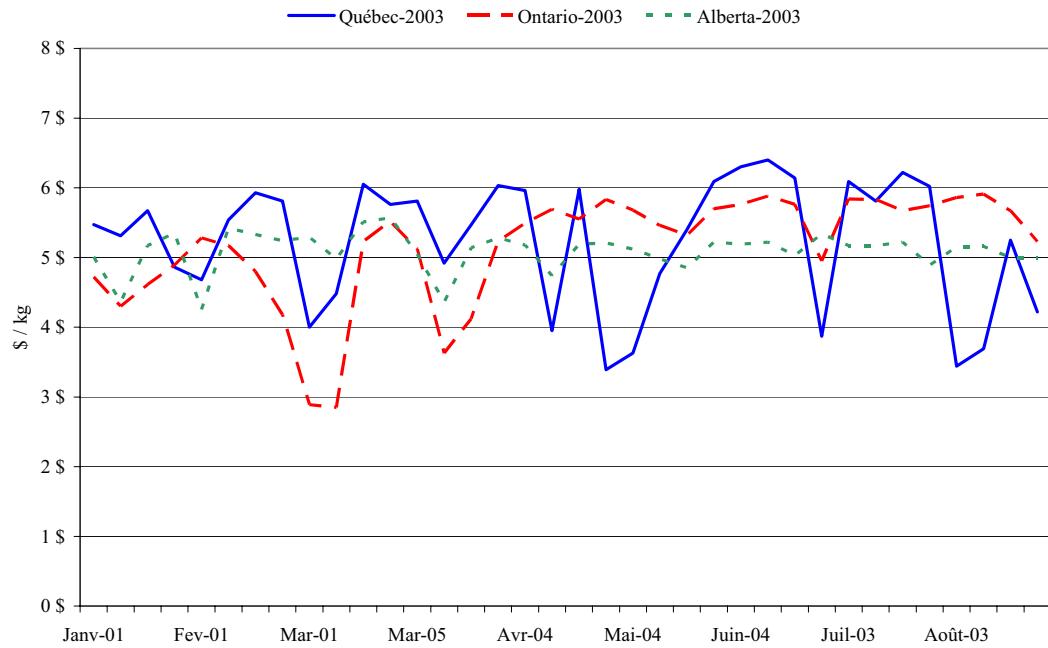


Figure 43. Évolution du prix hebdomadaire moyen du poulet entier en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

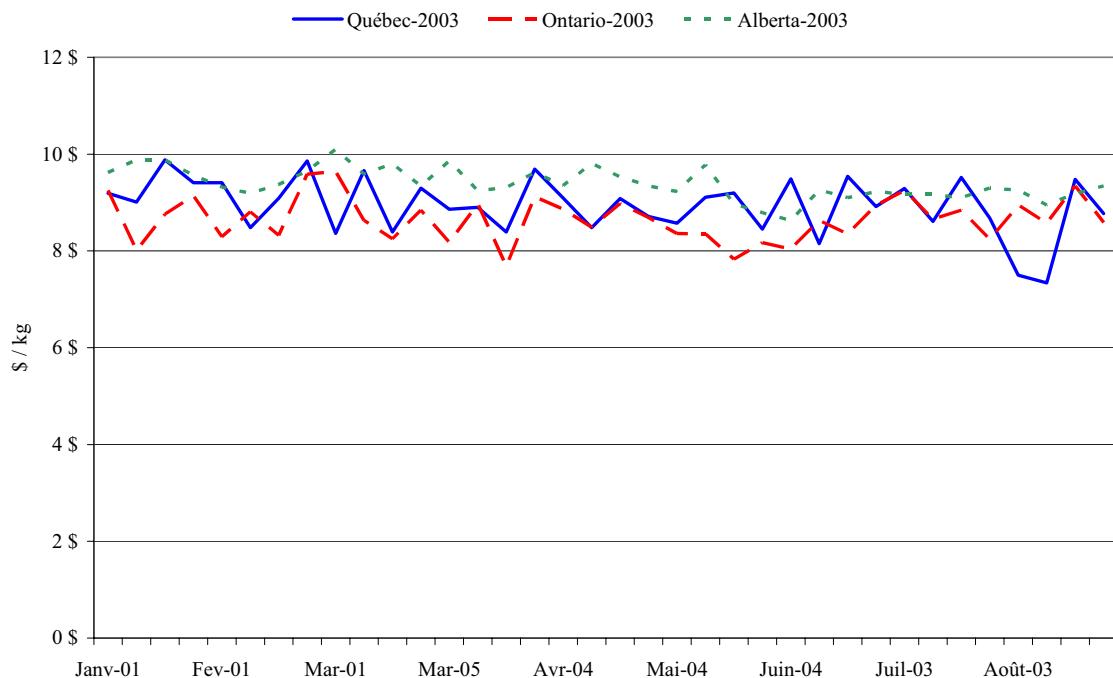


Figure 44. Évolution du prix hebdomadaire moyen des côtelettes de porc en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

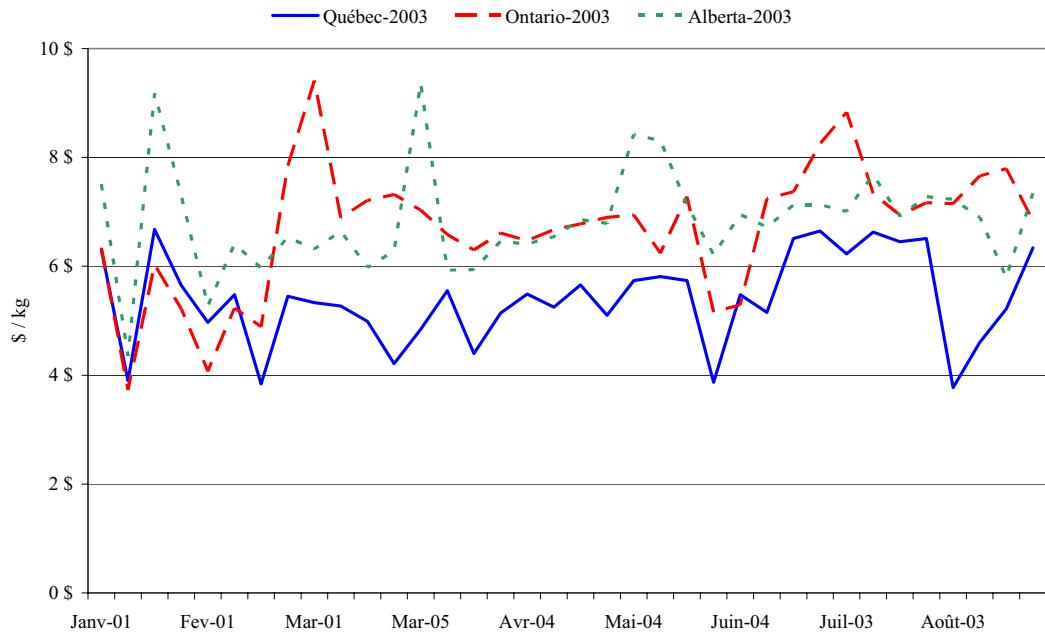


Figure 45. Évolution du prix hebdomadaire moyen du rôti de porc en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta

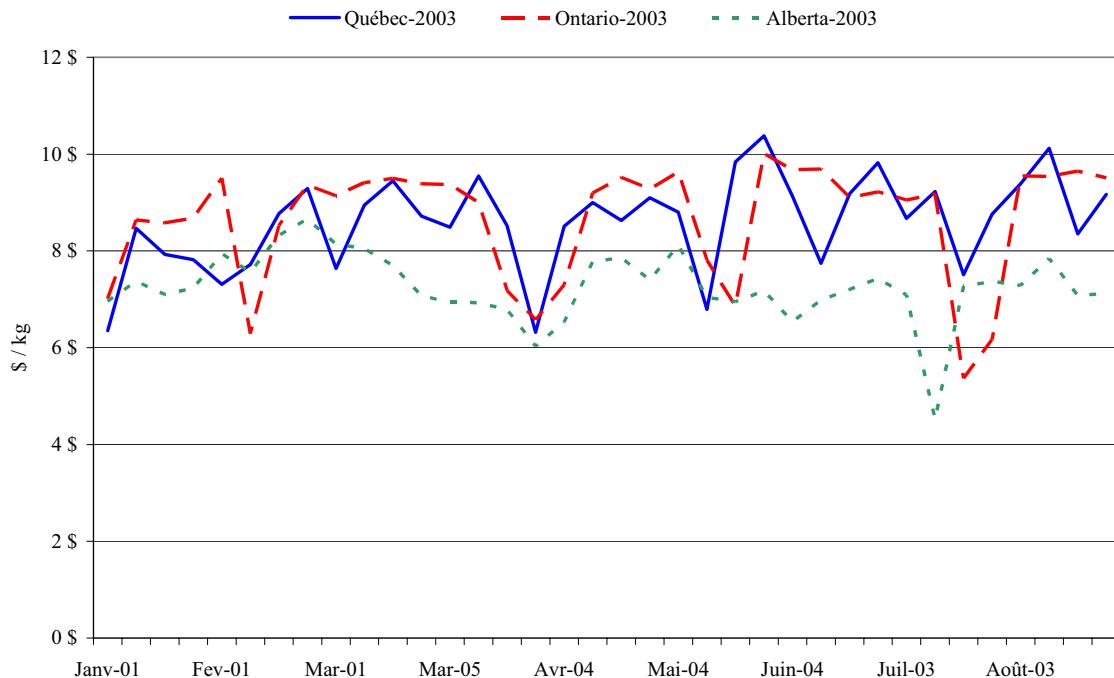


Figure 46. Évolution du prix hebdomadaire moyen du jambon entier en 2003 au Québec, en Ontario et en Alberta